



**HAL**  
open science

## **DOCUMENT DE SYNTHÈSE: Parcours critique, position théorique et perspectives de recherche**

Monique de Mattia-Viviès

► **To cite this version:**

Monique de Mattia-Viviès. DOCUMENT DE SYNTHÈSE: Parcours critique, position théorique et perspectives de recherche. Linguistique. Université de Paris X-Nanterre, 2004. tel-01021141

**HAL Id: tel-01021141**

**<https://theses.hal.science/tel-01021141>**

Submitted on 19 Jul 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**UNIVERSITÉ DE PARIS X – NANTERRE**  
**Dossier présenté en vue de l'obtention de**  
**l'Habilitation à Diriger des Recherches**  
**par Monique DE MATTIA-VIVIÈS,**  
**et soutenu le 10 décembre 2004**

**Sous la direction de**  
**Monsieur le Professeur Jean-Jacques LECERCLE**

**VOLUME I**

**DOCUMENT DE SYNTHÈSE**

Parcours critique,  
position théorique et perspectives de recherche

**Composition du jury :**

**Pierre Busuttil**, professeur à l'université de Pau  
**Gilles Mathis**, professeur émérite à l'université de Provence (président)  
**Michel Petit**, professeur à l'université de Bordeaux 2  
**Wilfrid Rotgé**, professeur à l'université de Paris X - Nanterre  
**Jean-Jacques Lecercle**, professeur à l'université de Paris X – Nanterre  
(directeur de la HDR)

## REMERCIEMENTS

J'exprime toute ma reconnaissance à Monsieur le Professeur Jean-Jacques Lecercle qui m'a soutenue et encouragée tout au long de la préparation du diplôme d'Habilitation à Diriger des Recherches.

Je tiens également à remercier les professeurs Pierre Busuttil, Gilles Mathis, Michel Petit et Wilfrid Rotgé d'avoir accepté de participer au jury de l'HDR.

Ma gratitude va également aux professeurs Paul Larreya et René Rivara, qui sont à l'origine de mes travaux de recherche en linguistique, ainsi qu'à Claire Davison-Pégon pour ses encouragements et ses remarques toujours très utiles.

Mes remerciements s'adressent aussi à toutes les personnes qui, à un titre ou à un autre m'ont apporté leur aide, ainsi qu'à mes collègues et amis de l'Université de Provence. Je pense notamment à Lynn Hetherington-Blin, Danielle Bonneau, Hélène Christol, Bernard De Giorgi, Georges Féraud, Michael Hinchliffe, Gérard Hugues, Yves et Barbara Lemeunier, André Lipcey, Pierre Lurbe, Sylvie Mathé, Jean-Christophe Murat, Jacqueline Percebois, Gilles Teulié, Richard Trim et Sophie Vallas.

Je remercie Dominique Blanc de ses conseils et de son aide dans la mise en page des différents volumes.

Enfin, toute ma reconnaissance va à Jean Viviès et ainsi qu'à mes parents.

*Le désordre parfois point : lorsque dans le langage même, s'introduit une dissymétrie à quoi nulle règle ne peut parer. [...] Ici le linguiste rencontre la limite de son savoir : la langue se montre à lui d'un point sur lequel il n'a pas de prise, car c'est un point de manque irrémédiable. La prise des agencements, devant quoi tout cède, se heurte à la pierre de scandale ; le réel de la langue fait irruption par le réel d'un manque.<sup>1</sup>*

## **INTRODUCTION : ORIENTATION THÉORIQUE GÉNÉRALE**

Le présent rapport de synthèse, qui entend offrir une réflexion méthodologique sur ce qu'a été mon cheminement intellectuel jusqu'à ce jour, peut en premier lieu mettre en évidence une certaine homogénéité thématique. En effet, mes travaux traitent tous, à une exception près, de la question du discours rapporté en anglais contemporain, même si des incursions discrètes hors de l'anglais ont été effectuées. J'aurais davantage de scrupules à affirmer que mes différents travaux possèdent une unité méthodologique. Je parlerais plus volontiers d'une progression méthodologique : il ne fait aucun doute que ma manière d'aborder les textes littéraires, qui constituent l'essentiel de mon corpus, a évolué au cours des années. Je suis passée d'une linguistique formelle, opérationnelle, influencée principalement par la *Théorie des Opérations Énonciatives* (TOE) d'Antoine Culioli, à une linguistique plus textuelle, plus pragmatique qui, tout en intégrant les apports du formalisme culiolien et la rigueur de ses concepts, se veut également plus subjective — au sens où derrière tout discours il y a un sujet qui s'exprime, pourvu d'une pensée et d'une volonté—,

---

<sup>1</sup> Jean-Claude Milner, à propos de la démarche scientifique de Roman Jakobson. 2002. *Le périple structural*. Coll. « La couleur des idées ». Paris : Éditions du Seuil, p. 138-9.

plus interprétative, les deux démarches n'étant pas à mes yeux opposées. Au cours des années qui ont suivi la soutenance de ma thèse, il ne s'est jamais agi pour moi de chercher à adhérer *a priori* à un système théorique pour passer ensuite à son application. L'étude linguistique de certains romans dits du « courant de conscience » a au contraire entraîné la démarche inverse : la résistance aux catégories grammaticales qu'offraient certains textes de Virginia Woolf, de Katherine Mansfield ou de Henry James par exemple m'a conduite à remettre en question la pertinence des instruments utilisés pour les décrire ou les analyser. Ainsi, bien qu'il ait été déjà présent dans ma thèse, un certain éclectisme théorique s'est imposé, m'amenant à *éprouver une approche théorique moins dans sa cohérence interne que comme instrument*. La non-allégeance à une école théorique unique n'est donc pas un parti pris mais bien un choix méthodologique entraîné par le corpus littéraire qui est le mien.

## I. DE LA GRAMMAIRE GÉNÉRATIVE A L'ÉNONCIATION

Mon itinéraire de linguiste angliciste commence par le choix de mon sujet de mémoire de DEA, *Le discours indirect en anglais contemporain*, dirigé par le Professeur Paul Larreya et soutenu à l'Université de Provence en septembre 1990, en présence du Professeur René Rivara, qui dirigera ensuite ma thèse<sup>2</sup>. Ce sujet m'avait semblé toucher à de nombreux domaines, comme la syntaxe, la sémantique, la pragmatique linguistique, la stylistique, la narratologie, mais également la littérature. Le discours indirect couvre en effet un domaine d'investigation très vaste en mettant en œuvre un grand nombre de phénomènes qui n'ont pas nécessairement de liens entre eux, et ouvre sur des reconsidérations théoriques et des applications à tout ce qui entre dans le vaste domaine de

---

<sup>2</sup> Ce premier travail de recherche a donné lieu à une première publication, sous forme condensée, dans les *Annales du Monde Anglophone* [1995. « Pour une Approche énonciative du discours indirect en anglais contemporain ». *Annales du Monde Anglophone*, 2. Aix : Publication de l'I.R.M.A., Université de Provence. 115-135.]

l'analyse du discours. Il me permettait de réconcilier mon intérêt pour la grammaire générative et transformationnelle, qui avait constitué le cadre théorique principal de mes études en grammaire anglaise à l'université de Provence — dont l'ouvrage *Leçons de grammaire transformationnelle*, rédigé par des linguistes enseignant à l'université de Provence<sup>3</sup>, constituait l'instrument de diffusion — et pour la linguistique énonciative dont je découvrais à l'époque les différents courants. Il me permettait de choisir un corpus essentiellement littéraire, domaine pour lequel mon intérêt n'a jamais décliné. On oppose parfois ici et là littérature et linguistique, et cette opposition tend à se figer un peu partout en France depuis quelques années. Or la littérature constitue un lieu possible (et souvent nécessaire) d'investigation du linguiste. Elle est le domaine privilégié où le langage s'exerce, se précise et se modifie, pour reprendre l'expression de Julia Kristeva<sup>4</sup>. En abordant une œuvre littéraire, l'on a affaire d'emblée aux mots et aux phrases. Or cette matière langagière est l'objet d'une science qui porte un nom : la linguistique<sup>5</sup>. Couper la linguistique de cette matière langagière revient à la couper de l'un de ses objets. Telle que je la conçois, la littérature est une des réalisations du langage, « elle transmet un savoir langagier, un savoir *du* langage et un savoir *dont l'instrument est* le langage. »<sup>6</sup> Comment alors pourrait-elle être définie par opposition à la linguistique? A moins que cette opposition ne dissimule d'autres enjeux, qu'il ne m'appartient pas ici de commenter. Telle que la linguistique anglaise est pratiquée en France, la grammaire énonciative ayant peu à peu gagné du terrain, littérature et linguistique ne sont en rien contradictoires : elles offrent toutes deux une expérience du langage, dont l'une (la littérature) est la matrice de l'autre, sa condition d'existence même. Il y a plus de quarante ans déjà, Roman Jakobson taxait d'anachronisme à la fois une telle opposition factice mais aussi les partisans de celle-ci :

---

<sup>3</sup> Georges Féraud, Yves Peyrat, René Rivara, Jacques Roggero. (1972, Paris : Ophrys).

<sup>4</sup> Julia Kristeva, 1981. *Le langage, cet inconnu. Une initiation à la linguistique*. Paris : Éditions du Seuil, p. 284 .

<sup>5</sup> Voir Tzvetan Todorov, 2002. *Devoirs et délices. Une vie de passeur*. Paris : Le Seuil, p. 71.

<sup>6</sup> Jean-Jacques Lecercle, 2002. In Jean-Jacques Lecercle & Ronald Shusterman. *L'emprise des signes. Débat sur l'expérience littéraire*. Paris : Éditions du Seuil, p. 184.

En vérité, comme le disait Hollander, « il semble n’y avoir aucune raison valable pour séparer les questions de littérature des questions linguistiques en général ». S’il est encore des critiques pour douter de la compétence de la linguistique en matière de poésie, je pense à part moi qu’ils ont dû prendre l’incompétence poétique de quelques linguistes bornés pour une incapacité fondamentale de la science linguistique elle-même. Chacun de nous ici, cependant, a définitivement compris qu’un linguiste sourd à la fonction poétique comme un spécialiste de la littérature indifférent aux problèmes et ignorant des méthodes linguistiques sont d’ores et déjà, l’un et l’autre, de flagrants anachronismes.<sup>7</sup>

Mon travail ne s’inscrit donc pas dans cette démarche de dissociation entre domaines, mais tente au contraire, dans la lignée de Jakobson pour qui rien de la réalité n’est étranger au langage, de mettre en relief en quoi la linguistique peut apporter un éclairage sur la littérature, peut constituer elle-même une *expérience* de langage à travers la littérature. Le métalangage du linguiste n’est-il pas en quelque sorte une forme de poésie ?

C’est tout d’abord l’ouvrage d’Ann Banfield<sup>8</sup>, prenant pour cadre la grammaire générative, qui a constitué le point de départ de mon mémoire de DEA, notamment sa thèse centrale sur la *non-dérivation du discours indirect* (DI) à *partir du discours direct* (DD). De nombreux linguistes se sont inspirés de ses analyses, tous cadres théoriques confondus, sans toujours à mon sens en reconnaître pleinement la portée. Il est d’usage d’avancer que la non-dérivation des formes de DR les unes par rapport aux autres est à présent devenue un lieu commun. Il est en revanche assez rare de voir la paternité de cette idée rendue à son auteur. L’idée-force qui sous-tend les travaux d’Ann Banfield, non explicitement formulée en ces termes, est que les énoncés en DI sont des contextes ambigus ou *opaques*. C’est à partir de cette idée d’opacité qu’elle démontre au moyen d’arguments syntaxiques la non-validité de la thèse

---

<sup>7</sup> 1963. *Essais de linguistique générale, tome 1*. Traduit et préfacé par Nicolas Ruwet. Paris : Éditions de Minuit, p. 248.

<sup>8</sup> 1982. *Unspeakable Sentences*. Boston & London : Routledge & Kegan Paul.

dérivationniste et construit toute une théorie de génération des phrases de DI. Celle-ci est fondée sur un symbole initial qu'elle appelle « nœud E » (« E node » en anglais, que je ne développerai pas ici)<sup>9</sup>, qui va servir à engendrer, par des règles de réécriture, toutes les phrases de DI. Un des arguments forts défendus par Ann Banfield est la non-récupérabilité systématique des SN référentiels en DI. Ceux-ci sont opaques ou ambigus : un énoncé comme *Ædipus said that his mother was beautiful*, ne peut en effet avoir pour origine « My mother is beautiful ». Si l'énoncé est grammaticalement juste, il est historiquement faux. Deux interprétations sont pourtant linguistiquement possibles : l'interprétation *de dicto* (transparente) où Ædipe serait responsable du SN référentiel et aurait prononcé (en grec naturellement) les propos suivants : *My mother is beautiful*, et l'interprétation *de re* (opaque) où le locuteur rapporteur serait responsable du SN référentiel, Ædipe ayant pu dire au départ : *the queen is beautiful*<sup>10</sup>. L'interprétation opaque étant ici la seule possible, Ann Banfield en déduit que les désignations ne sont pas nécessairement les mêmes dans le discours-origine et dans le discours rapporté indirectement. Le DI n'est donc pas dérivé : le locuteur rapporteur peut utiliser le même SN référentiel ou non (ce que l'on ne peut de toute façon démontrer puisque le discours-origine n'est en général pas accessible), mais il est dans tous les cas responsable de celui-ci, ce que confirme clairement l'énoncé ci-dessous (désignation en italiques) :

<sup>9</sup> La lettre E signifie *Expression*.

<sup>10</sup> Chez les logiciens, par exemple R. Blanché (1957. *Introduction à la logique contemporaine*. Paris : A. Colin, p. 85-86), la distinction s'applique d'abord à la modalité.

Il est nécessaire que le sage soit heureux :	modalité <i>de dicto</i> (jugement du locuteur, formulé séparément)
Le sage est nécessairement heureux :	modalité <i>de re</i> (propriété de l'objet, une seule proposition)

Chez certains linguistes comme Ann Banfield et Laurent Danon-Boileau, cette opposition est utilisée à propos de la référence. Mais d'autres travaux ont également recours à l'opposition transparent / opaque. Voir sur ce point l'ouvrage de François Récanati, 1979. *La transparence et l'énonciation*. Paris : Éditions du Seuil.



From his sitting room he sometimes heard her with placid sincerity assuring a caller that he was out, and then she would come in and tell him that *So-and-so* had rung up.<sup>11</sup> (« The Treasure ». *A Mixture as Before*, p. 69)

Le personnage cité, une domestique, ne peut en effet avoir dit « *So-and-so* has rung up ». Cet argument, ainsi que les trois autres invoqués par Ann Banfield, à savoir l'impossible récupération en DI d'autres éléments comme les déictiques temporels (1), et le fonctionnement syntaxique différent des complétives et des citations (2), entraînant parfois la présence de verbes introducteurs différents (3), invalident de façon suffisante l'approche traditionnelle, qui présente les types de discours rapporté (DR) comme implicitement (ou explicitement) dérivés les uns des autres. Dans la mesure où l'énoncé-origine n'est pas récupérable, le DI ne saurait être dérivé. Ces arguments constitueront le point de départ de ma recherche.

Mes relectures successives des travaux d'Ann Banfield m'ont amenée à découvrir d'autres éléments importants, non directement liés d'ailleurs à son propos : ses écrits me sensibiliseront à la question de *la forme linguistique des énoncés en DI*. Si les énoncés de DI renvoient tous à un *pattern* grammatical, celui-ci pouvant englober un nombre limité de structures, dont la plus répandue est sans doute *Sujet / Verbe de parole / that + proposition complétive*, il apparaît que cette forme n'implique pas nécessairement la reprise d'un discours prononcé et verbalisé. Il n'y a pas en effet de lien univoque entre une structure de DI et son contenu, censé être rapporté. Les travaux d'Ann Banfield m'ont permis de mettre au point l'idée, importante pour la suite de mes recherches, qu'il est possible dans certains cas de rencontrer un énoncé en DI *sans qu'il y ait eu d'acte initial*, le DI apparaissant ainsi comme un mode de *représentation*, lequel concerne, le plus souvent mais pas uniquement, la représentation de paroles. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle Dorrit Cohn englobe le DI dans une catégorie narratologique générale qu'elle appelle « *psycho-narration* » (« *psycho-récit* » dans la traduction

---

<sup>11</sup> Les références complètes des extraits de textes de fiction cités se trouvent dans la bibliographie.

française)<sup>12</sup>, qui comprend à la fois le DI et le récit à point de vue. Dorrit Cohn soutient en effet l'idée que le DI relève pleinement du domaine de la construction narrative. En conséquence, si l'énoncé-origine n'est pas récupérable à partir du DI, et l'analyse d'Ann Banfield suffit à le démontrer, la conclusion qu'il existe parfois des cas où il n'y a pas du tout d'énoncé-origine s'impose. Certains exemples de mon corpus ont effectivement rendu nécessaire de distinguer le DI (ou une structure de DI) du DR : il est en effet d'usage de présenter le DI comme l'une des trois grandes « formes » du DR, le discours direct (DD) et le discours indirect libre (DIL) correspondant aux deux autres grandes « formes ». Or une structure de DI ne renvoie pas nécessairement à un acte de parole origine, donc à un report de paroles au sens strict. Le discours indirect, qui apparaît ainsi comme une catégorie *syntaxique*, ne relève pas nécessairement du DR, qui correspond davantage à une catégorie *sémantique*. Pour signifier un report de paroles, il existe plusieurs configurations syntaxiques possibles, correspondant aux trois grands types de DR ; mais ces formes, surtout le DI, ne se réduisent pas à cette seule signification. En d'autres termes, une structure de DI ne présuppose pas qu'un acte ait eu lieu, d'où la possibilité d'y rencontrer des énonciateurs métaphoriques. Le DD en revanche ne privilégie pas ce cas de figure, sans l'exclure toutefois (le corpus que j'ai constitué contient quelques exemples de DD dans lequel la parole initiale n'a pas eu lieu ; j'y reviendrai plus loin) : permettant de reconstituer l'acte de paroles dont il est le miroir plus ou moins déformant (même s'il se présente sous l'égide de la restitution exacte), il favorise les énoncés introduits par un énonciateur à part entière. Le DI se situe en fait du côté de la construction, de la représentation, dont le report de paroles constitue une sous-catégorie dominante. On en trouvera des illustrations ci-dessous, qui relèvent du DI sans relever du DR, au sens où un discours articulé serait rapporté. En DI, le contenu de la complétive peut être fictif,

---

<sup>12</sup> 1978. *Transparent Minds. Narrative Modes for Presenting Consciousness in Fiction*. Princeton : Princeton University Press, p. 21. Traduction française d'Alain Bony : 1981. *La transparence intérieure*. Paris : Éditions du Seuil.

construit de toutes pièces, parce qu'il ne correspond pas à un énoncé initialement verbalisé<sup>13</sup> :

1. The oven clock *said* it was only five to eight. (*Nice work*, p. 13)
2. His watch *told* him it was after six in the evening. (*The Thorn Birds*, p. 169)
3. Common sense, reason, *tell* her to wash this away down the wash bowl, but thrift forbids. (*The Radiant Way*, p. 2)
4. Thrift *recommends* now that she apply the first of this blob to her complexion rather than wastefully flush it away. (*The Radiant Way*, p. 2)
5. Thrift disguised as Reason speciously *suggests that* an excess of Fluid foundation on one's face, unlike a poisoned sausage, will cause no harm. Thrift *apologizes*, whingeing, for the poisoned sausage, *reminding* Alix that she ate it twenty years ago, when she had no money and needed the sausage. (*The Radiant Way*, p. 2)
6. Meggie was at her station on the cottage veranda, hand raised *in the signal that* everything was fine and she needed nothing. (*The Thorn Birds*, p. 350)

Ces quelques idées, prenant pour point de départ les travaux d'Ann Banfield, ont abouti au constat suivant : si le DI n'est pas dérivé du DD, car il existe entre autres des cas où le discours-origine n'existe pas, c'est aussi le DIL qui ne peut être dérivé du DI. En effet, s'il existe des cas de DI sans DD possible (lorsqu'aucun acte n'a eu lieu), il existe logiquement des cas de DI sans DIL possible, comme le montre l'énoncé ci-dessous, qui contient un verbe que J. O. Urmson nomme « parenthétique »<sup>14</sup>. L'étude de Urmson montre que si le verbe de la proposition principale figurant en position initiale peut se trouver ailleurs dans l'énoncé, dans une incise en position médiane ou finale, l'on se situe en DR ; l'incise fait ainsi basculer l'énoncé en DR. En revanche, si l'incise est impossible, l'on se trouve hors

---

<sup>13</sup> Ces exemples s'expliquent par une contrainte pesant sur le sujet syntaxique de l'énoncé : ce dernier doit être animé, doté de parole, de façon à ce que l'interprétation DR puisse être envisagée. L'exemple 6 en revanche offre un cas de figure légèrement différent : la présence indirecte d'un sujet animé (Meggie) indique qu'un acte a eu lieu (ce qui n'est pas le cas dans les exemples précédents), même si celui-ci est gestuel plutôt que linguistique.

<sup>14</sup> 1963. « Parenthetical Verbs », *Philosophy and Ordinary Language*. C. Caton (ed). Urbana : University of Illinois Press, p. 220-246. Voici sa définition, p. 221 : "A verb which, in the first person present, can be used, [...], followed by 'that' and an indicative clause, or else can be inserted at the middle or end of the indicative sentence, is a parenthetical verb". Entrent dans cette définition les verbes suivants : *believe, deduce, know, conclude, suppose, guess, predict, admit, rejoice, regret, expect*.

du champ du DR. Il s'agit alors pour le locuteur de commenter l'attitude du sujet de l'énoncé. Urmson propose l'exemple suivant, accompagné du contexte indiqué ci-après :

Jones believes that the trains are working.

Smith, who has discovered there has been a sudden railway stoppage sees Jones making his habitual morning dash to the station, and says, 'Jones believes that the trains are working'.

This is a new, and, however important, derivative, use of the verb 'believe'. [...].

Note that in this context Smith could not say, 'The trains, Jones believes, are working'.<sup>15</sup>

Il apparaît que la proposition principale (*Jones believes*) ne peut figurer en incise, quelle que soit sa position, sans changer le sens de l'énoncé. La présence d'une incise implique en effet que soit rapportée une pensée de Jones, ce qui est contradictoire dans le contexte :

The trains are working, Jones believes.

The trains, Jones believes, are working.

Dans le contexte proposé par Urmson en effet, il ne s'agit pas de rapporter une pensée de Jones mais de décrire une croyance que lui attribue le locuteur. Or l'incise transforme d'emblée ces deux énoncés en DR. Le DIL avec ou sans incise est alors impossible : même si l'exemple de Urmson relève syntaxiquement du DI, il échappe au DR. Ce dernier point atteste bien le lien entre DIL et DR, que certains linguistes remettent en cause, en présentant le DIL comme échappant à la problématique du DR<sup>16</sup>. Ainsi les énoncés ci-dessous, qui relèvent syntaxiquement du DIL (du fait de la présence de l'incise et de l'emploi du passé),

---

<sup>15</sup> « Parenthetical Verbs », op. cit., p. 230. L'analyse de J. O. Urmson reste toutefois sur ce point un peu sommaire ; ainsi ce dernier n'envisage pas le problème du *temps* de l'incise.

<sup>16</sup> C'est notamment le point de vue d'Ann Banfield, qui abandonne même l'appellation de *free indirect style* pour inclure ce dernier dans la catégorie plus large de *Represented Speech and Thought*. Voir sur ce point son ouvrage *Unspeakable Sentences*, op. cit.

ne sont pas synonymes de l'énoncé proposé par Urmson car ils rapportent tous une pensée de Jones :

The trains were working, Jones believed / Jones thought.  
The trains, Jones believed / Jones thought, were working.  
Jones thought, the trains were working.  
Jones was thoughtful. The trains were working.

Il existe donc des énoncés en DI qui n'ont pas de contrepartie en DIL car ces énoncés ne relèvent pas du DR et ne comportent pas d'acte initial.

Dans le même ordre d'idées, s'il existe des énoncés en DI qui n'ont pas de contrepartie en DD, l'inverse est vrai : certains énoncés fossilisés, à valeur de cliché, ne peuvent être rapportés en DI, donc représentés :

« Je vous ai compris ».<sup>17</sup> (Général de Gaulle)  
? Le Général de Gaulle a dit qu'il nous avait compris.<sup>18</sup>

Il en est de même des énoncés dont les sujets ont une valeur générique et/ou indéfinie :

Everybody says I love you.<sup>19</sup>  
It says here 'Press the button'.<sup>20</sup>

Telles sont les quelques intuitions, que les travaux d'Ann Banfield m'ont permis de formaliser, après ma thèse pour la plupart d'entre elles, et que j'ai exploitées par la suite. Les types de DR ne sont pas dérivés les uns des autres ; la forme des énoncés doit être envisagée avec prudence.

---

<sup>17</sup> Exemple suggéré par André Joly lors de la soutenance de ma thèse.

<sup>18</sup> Cet énoncé serait néanmoins acceptable dans un contexte d'exploitation comique.

<sup>19</sup> Titre d'un film de Woody Allen.

<sup>20</sup> Exemple emprunté à Monika Fludernik, 1993. *The Fictions of Language and the Languages of Fiction*. London : Routledge, p. 417. Une structure de DI est néanmoins envisageable dans ce cas si l'on remplace le verbe introducteur *say* par le verbe *tell* : *it tells you to press the button*. Mais il est clair qu'aucun acte de parole n'a eu lieu.

Je n'ai pourtant pas poursuivi dans la voie théorique d'Ann Banfield. Outre le degré élevé de technicité de son travail, le rendant difficilement accessible, parfois même obscur, certains écueils auxquels se heurte la grammaire générative m'obligeront à abandonner cette approche. L'impression d'un déploiement de gros moyens, qui aboutissent à un résultat de mon point de vue limité (alors que précisément l'entreprise vise l'exhaustivité), explique ce choix. Il y a dans les travaux d'Ann Banfield trop de structure, pas assez de sens, ce qui réduit le champ d'application de certaines analyses et aboutit parfois à des contresens car le contexte global d'apparition des exemples n'est pas envisagé. On se situe ici dans une grammaire de phrase, formelle, généralisante. Or « la généralisation abusive guette constamment les esprits audacieux » pour reprendre l'expression de Tzvetan Todorov.<sup>21</sup> Des prises de position radicales, qui visent à éradiquer de la langue tout aspect non maîtrisable, à transformer la langue dans sa diversité en une entité appréhendable uniquement en termes scientifiques en dehors de tout sujet, invalident selon moi le cadre générativiste comme modèle, s'agissant en tout cas du discours indirect. Ann Banfield reste fidèle aux exigences de rigueur de Noam Chomsky, lequel s'inspire de « la description neutre et formelle des 'post-bloomfieldiens', de même qu'à leur méfiance du signifié. »<sup>22</sup>

Un obstacle majeur selon moi dans l'approche d'Ann Banfield est la mise en place du principe du *one speaker / one self*, rappelé ci-dessous :

1E.1I : For every expression (E), there is a unique referent of 'I' (the speaker) and a unique referent of 'you' (the addressee) [...] and only one speaker [...]. The original speaker of the indirectly quoted speech does not play a linguistic role.<sup>23</sup>

Ce postulat qui, selon Oswald Ducrot, se justifie par « le souci de maintenir coûte que coûte l'unicité du sujet parlant »<sup>24</sup>, se fonde sur l'idée que toute phrase de la langue ne fait entendre qu'une seule voix, celle du locuteur, qui domine l'énoncé,

---

<sup>21</sup> *Devoirs et délices*, op. cit., p. 110.

<sup>22</sup> Julia Kristeva, *Le langage, cet inconnu. Une initiation à la linguistique*, op. cit., p. 251.

<sup>23</sup> « Narrative Style and the Grammar of Direct and Indirect Speech ». *Foundations of Language* 10 : 1-39, p. 7.

<sup>24</sup> 1984. *Le Dire et le dit*. Paris : Éditions de Minuit, p. 172.

et qu'en DR, *le locuteur rapporté ne joue aucun rôle grammatical* manifeste car il n'est pas en position de locuteur. S'il est vrai que le locuteur rapporté ne saurait être en position de locuteur au même titre que le locuteur rapporteur en DR, le locuteur rapporté pour autant ne peut être défini comme ne jouant aucun rôle linguistique. Ce principe fait du locuteur rapporteur une entité linguistique monolithique, toute puissante en DI, coupée de toute situation ou de tout contexte, à travers lequel aucune autre voix que la sienne ne peut être entendue. Ces considérations s'appliquent également au DIL : si un autre point de vue que celui du locuteur est exprimé en DIL, c'est qu'il n'y a pas dans ce cas de locuteur. Seul un point de vue, celui du personnage, « sujet de conscience », est exprimé, comme si le texte n'était énoncé par personne. Le locuteur, ne se signalant pas grammaticalement, n'est pas présent. Une telle approche exclut de fait du champ du grammaticalement « normal » tous les énoncés qui laissent apparaître un élément discordant, que le locuteur rapporteur ne peut ou ne veut reprendre à son compte, et ne prend pas en considération le rôle joué par le locuteur rapporté dans l'énoncé en DR. Or si le locuteur rapporté ne joue aucun rôle, la source des références ne peut être ambiguë. Pourtant Ann Banfield avance que les énoncés de DI font apparaître des ambiguïtés. La notion d'ambiguïté pour le récepteur du message ne peut avoir de pertinence que si le locuteur rapporté continue de jouer un rôle. Une théorie de la réception, qui devrait normalement sous-tendre cette remarque, est absente de l'ouvrage. Elle permettrait néanmoins de rendre compte des cas dans lesquels une référence n'a manifestement pas été comprise par le locuteur rapporteur, ou dont ce dernier se distancie :

He said I was to go to "the minister" but he did not say which minister.<sup>25</sup>

Une telle théorie permettrait d'expliquer la présence dans certains cas d'îlots de citation à l'intérieur du DI, cas de figure exclu dans la théorie d'Ann Banfield :

She told him he was a *bon garçon*, and he meant it. (*The Awakening*, p. 22)

---

<sup>25</sup> J. L. Austin, [1962] 1984. *How to Do Things with Words*. 2<sup>nd</sup> ed. J. O. Urmson & Marina Sbisa (eds). Oxford : Oxford University Press, p. 97.

Or cet énoncé, parfaitement attesté dément cette affirmation. Comme toute affirmation qui ne prend pas suffisamment en compte le contexte d'apparition de certaines formes, le principe selon lequel un énoncé de DI ne peut laisser apparaître un segment en langue étrangère, se trouve ici invalidé, précisément parce que le locuteur (ici le narrateur) considère que le récepteur (le lecteur) est en mesure de comprendre le message. Dans son refus de prendre en compte la pluralité des voix, l'auteur élimine les exemples où le narrateur mise sur des connaissances partagées entre lui-même et son destinataire (le lecteur). Mais, à partir du moment où le message peut être compréhensible, rien ne s'oppose à la présence d'éléments en langue étrangère dans un schéma syntaxique de DI. Il en va de même du repérage temporel : comment expliquer que l'énoncé suivant soit agrammatical si le locuteur rapporté ne joue aucun rôle linguistique ?

\*John said that he is absent today.

Si le présent, qui manifeste ici un repérage par rapport à la situation d'énonciation du locuteur rapporteur uniquement, est rigoureusement exclu, c'est bien que le locuteur rapporté continue de jouer un rôle linguistique à l'intérieur de l'énoncé rapporté. En fait, la prise en compte du locuteur rapporté comme origine d'un premier repérage (ici une visée) est indispensable. L'énoncé rapporté doit conserver la trace de ce premier repérage en quelque sorte ineffaçable, en vertu d'un principe de fidélité qui régit tout report de paroles et qui prédomine dans le domaine du repérage temporel. La seule prise en compte de To est donc totalement réductrice.<sup>26</sup>

C'est en fait toute la question de la polyphonie dans le langage que la théorie d'Ann Banfield ne permet pas de mettre en évidence. Ainsi, dans le cadre générativiste, l'on ne peut rendre compte des énoncés polyphoniques, le locuteur rapporteur faisant plus ou moins explicitement entendre la voix du locuteur rapporté, lui donnant ainsi, un bref instant, le statut de locuteur à part entière.

---

<sup>26</sup> Voir notre étude (2000. *Le discours indirect en anglais contemporain. Approche énonciative*. Aix : Publications de l'Université de Provence), p. 209.



Les exemples procurés par Laurent Danon-Boileau<sup>27</sup>, pastichant ceux fournis par Gilles Fauconnier<sup>28</sup> l'illustrent parfaitement, même si le premier ne relève pas du discours indirect de façon explicite :

1. Ta fille aux yeux bleus, elle a les yeux verts.

2. Jean croit que la fille aux yeux bleus a les yeux verts.

Dans le premier cas, « ta fille aux yeux bleus » est imputable au destinataire du locuteur, au locuteur rapporté (expression employée *de dicto*), alors que « elle a les yeux verts » est imputable au locuteur (expression employée *de re*). Dans le deuxième cas, « la fille aux yeux bleus » est imputable au locuteur rapporteur alors que « a les yeux verts » est imputable au locuteur rapporté, en vertu des propriétés contrefactives du verbe *croire*. Autre exemple, que le principe du *one speaker / one self* ne permet pas d'élucider :

Mary thinks she is more intelligent than she is.

La complétive illustre manifestement l'imbrication syntaxique de deux points de vue :

Point de vue du locuteur origine (Mary) : *I'm very intelligent.*

Opinion du locuteur rapporteur : *she is not so intelligent (more ... than she is).*

Le principe du *one speaker / one self* exclut donc tous les énoncés faisant syntaxiquement apparaître au moins deux points de vue mêlés. Or une autre contradiction émerge : si le locuteur rapporteur joue un rôle prépondérant en DI, pourquoi ne pourrait-il pas *choisir* de faire apparaître un autre point de vue que le sien ? Pourquoi exclure *a priori* qu'il puisse de plein gré faire entendre la voix du locuteur rapporté, de donner à entendre ses mots mêmes, en les signalant comme tels ? L'évacuation de toute considération intentionnelle (qui, selon Ann Banfield, échappe à la grammaire *stricto sensu*) a ceci de pernicieux qu'elle retire au

---

<sup>27</sup> 1987. *Énonciation et référence*. Paris : Ophrys, p. 50 et p. 47.

<sup>28</sup> 1984. *Espaces Mentaux*. Paris : Éditions de Minuit.

locuteur rapporteur l'autorité que le principe du *one speaker / one self* entend lui donner. En cela, ce raisonnement semble contradictoire.

La mise à l'index de la situation d'énonciation ainsi que l'impossibilité d'opérer une distinction entre locuteur et voix — distinction qui constitue pour Ann Banfield un *a priori*<sup>29</sup> —, m'ont semblé constituer un obstacle épistémologique majeur. L'important appareil critique mis en place devient une fin en soi alors qu'il devrait constituer un moyen. Cet excès de théorisation nuit à une description du phénomène dans sa diversité. Comme l'a souligné Gaston Bachelard, un excès de précision peut se transformer en obstacle épistémologique<sup>30</sup>. Ce qui au fond sous-tend la démarche théorique d'Ann Banfield, est l'idée, développée par Ferdinand de Saussure et qui a inspiré tout le courant structuraliste, que la langue n'est que structure, qu'elle est autonome et qu'à ce titre elle doit être envisagée en dehors de toute subjectivité. Le langage est forme, non substance. Dans le discours, il n'y a que le discours, celui-ci n'ayant aucun rapport significatif avec le monde. « Ça parle » en dehors de soi comme dirait Jacques Lacan en termes saussuriens, c'est le langage lui-même qui parle. Le générativisme emprunte ceci au structuralisme que la langue, envisagée comme forme, suppose qu'il n'y a de place ni pour le sujet, ni pour tout autre considération non strictement formelle. Les conditions de production du sens ne sont jamais prises en compte, le sujet n'a pas à intervenir dans la description de sa production verbale. Dans ces conditions, la démonstration n'illustre que la démonstration elle-même, elle tourne à vide, pour reprendre les termes de Tzvetan Todorov<sup>31</sup>. Le déni de l'implication du sujet dans l'objet, le caractère radical de la logique structurale, ne pouvaient que fragiliser cette approche. Je reprendrai ici les termes de Todorov, dans lesquels je me reconnais de nouveau<sup>32</sup> :

[...] comme vous le relevez, le structuralisme ignore le sujet, avec sa liberté et donc sa responsabilité. C'est très bien d'avoir découvert les contraintes venant du langage, ou de la forme même de l'art, qui s'exercent à côté des

---

<sup>29</sup> [1982] 1995. *Phrases sans parole*. Trad. Cyril Veken. Paris : Le Seuil, p. 313.

<sup>30</sup> [1938] 1977. *La formation de l'esprit scientifique*. Paris : Vrin, p. 222-223.

<sup>31</sup> *Devoirs et délices*, op. cit., p. 107.

<sup>32</sup> *Devoirs et délices*, op. cit., p. 113.

déterminations sociales ou psychiques ; mais cela ne supprime pas la liberté de l'individu — ni, du coup, l'intérêt que l'on peut porter à cet individu. La tentation structuraliste d'étudier l'œuvre, et elle seule, était vouée à l'échec : l'œuvre déborde toujours de tous les côtés. En pratique, on est bien obligé d'isoler des segments ou des perspectives ; mais si l'on réifie cette nécessité pratique en postulat théorique, elle devient nuisible.

En d'autres termes, la prétention à une pure scientificité n'est-elle pas un leurre s'agissant du langage ? Les formules élaborées ne sont pas des faits neutres, mais des constructions logiques appliquées au langage, selon telle ou telle posture idéologique. Comment ignorer la présence de l'autre dans son discours ? Comment ignorer que « la parole d'autrui, introduite dans le contexte d'un discours, établit avec le contexte qui l'enchâsse non pas un contact mécanique mais un amalgame chimique », comme le souligne Mikhaïl Bakhtine<sup>33</sup>. Si le locuteur joue un rôle majeur, pourquoi le transformer en une entité linguistique déconnectée de toute subjectivité, imperméable au contexte d'émission de son discours, qui ne relèverait pas, selon Ann Banfield, de la grammaire ? Le dialogisme de Mikhaïl Bakhtine peut trouver ici sa place, comme j'ai essayé de le montrer dans ma thèse. La lecture de *Marxisme et philosophie du langage*<sup>34</sup> m'a permis de comprendre que la parole est sans cesse traversée par le déjà-dit et parfois même le à-dire, que le locuteur est lui-même à la fois sujet conscient de son discours, mais que parlent à travers lui d'autres voix, dont une partie échappent à son contrôle. Le sujet lui-même n'est pas une entité homogène, mais, pour reprendre les termes de Catherine Kerbrat-Orecchioni, un objet *complexe*, autonome et déterminé tout à la fois [...]. Elle poursuit en ces termes :

Le sujet, « effet du langage », « produit social », ou « construit par l'idéologie » ? [...] Il est bien évident que c'est tout cela que dénote à la fois le « je » illusoirement unificateur, et qu'il serait urgent, comme le préconise Paul Henry, de construire une « théorie du sujet multiple ».

---

<sup>33</sup> [1924] 1978. *Esthétique et théorie du roman*. Trad. Daria Olivier. Paris : Tel Gallimard. p. 159.

<sup>34</sup> [1929] 1977. Trad. Marina Yaguello. Paris : Éditions de Minuit. J'ai rédigé un compte rendu de cet ouvrage en complément de mon mémoire de DEA (1989).

[...] Ce n'est pas un sujet libre, source des signifiés et maître des signifiants, qui mettrait librement en forme un programme sémantique librement choisi ; mais un sujet *assujetti* à des contraintes de nature variable (« psy », idéologiques, sociales, culturelles), qui viennent fortement conditionner ses réflexes discursifs ; assujetti aussi et surtout aux contraintes du système linguistique, qui pèsent si lourdement sur ses décisions discursives qu'Umberto Eco (1972, p. 58) peut déclarer que la véritable source d'un message, c'est plus justement le code que l'émetteur, lequel se contente bien souvent d'être « parlé par le code ».35

Si le sujet est à la fois libre et assujetti, lui-même dépositaire d'autres discours, il est contestable d'un point de vue épistémologique de le réduire à une fonction syntaxique, de couper l'être du langage. Il semble clair que le DI est tributaire d'un ton, d'un contexte, que le contexte de report de paroles influe sur le contenu rapporté. L'énoncé rapporteur qui englobe l'énoncé-origine exprime un mode de relation avec ce discours, qui détermine tout le caractère de la transmission. C'est alors le travail de Jacqueline Authier, qui s'inscrit dans le cadre des linguistiques de l'énonciation, et son principe bakhtinien d' « hétérogénéité constitutive » de tout discours, autre formulation du dialogisme, qu'elle oppose à « l'hétérogénéité montrée » du DR, qui a constitué un tournant dans ma recherche<sup>36</sup>. Comme elle, je m'intéresse aux traces laissées à l'intérieur d'un message linguistique par le contexte dans lequel il est produit : la personne qui parle, le temps et le lieu de cette parole, ce qui permet d'ancrer la grammaire dans le concret. Une telle approche, inspirée des travaux bien connus d'Émile Benveniste<sup>37</sup>, réintroduit le sujet dans son discours : si le langage impose des contraintes à ce qui est dit, il n'en reste pas moins qu'à l'origine de ce qui est dit se trouve un sujet. Le sujet apparaît alors comme à la fois traversé par sa propre langue (donc assujetti, dans un statut de sujet-objet) mais également comme « s'appropriant cette langue dans un acte individuel d'appropriation » (comme sujet au sens plein du terme, comme sujet-agent). Citons ici Benveniste lui-même :

---

<sup>35</sup> 1980. *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Armand Colin : Paris, p. 178-9.

<sup>36</sup> 1982. « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours », *DRLAV* 26 : 88-110.

<sup>37</sup> 1974. *Problèmes de linguistique générale*, tome II. Paris : NRF Éditions Gallimard, p. 79-91.

L'acte individuel par lequel on utilise la langue introduit d'abord le locuteur comme paramètre dans les conditions nécessaires à l'énonciation. [...] En tant que réalisation individuelle, l'énonciation peut se définir, par rapport à la langue, comme un procès d'*appropriation*. [...] L'acte individuel d'appropriation de la langue introduit celui qui parle dans sa parole. C'est là une donnée constitutive de l'énonciation. La présence du locuteur à son énonciation fait que chaque instance de discours constitue un centre de référence interne. Cette situation va se manifester par un jeu de formes spécifiques dont la fonction est de mettre le locuteur en relation constante et nécessaire avec son énonciation.<sup>38</sup>

La *rupture dans l'unité du sujet parlant*, que j'ai développée dans mon mémoire de DEA de manière succincte, m'a conduite jusqu'à *la rupture dans l'unité du sujet pensant*, par laquelle ma thèse se conclut, non sans frustration d'ailleurs, de crainte d'aborder un domaine qui n'est pas spécifiquement le mien, celui de la psychanalyse.

J'ouvre ici une parenthèse : une théorie du sujet suppose, nous l'avons dit, que l'on envisage ce dernier en tant que source de discours dont le contenu lui échappe partiellement. Si l'autre de la rupture dans l'unité du sujet parlant ne saurait se ramener à l'Autre de la rupture dans l'unité du sujet pensant, il y a néanmoins constitutivement *de l'a(A)utre* dans le sujet et dans son discours. « Le sujet 'clivé' ou 'barré' dont parle Jacques Lacan est traversé par d'autres voix. Il est formé par l'extérieur mais la non-conscience joue un rôle très grand dans sa production. Il est donc *parlé plus qu'il ne parle* »<sup>39</sup>. Cette approche psychanalytique ne rejoint-elle pas en quelque sorte le dialogisme bakhtinien, dont elle constituerait une autre facette, *indirecte* ? Si « je » est un autre, si le discours de « je » est aussi le discours d'un autre, comment échapper à une conception polyphonique généralisée du langage ? « Le langage apparaît donc comme cette activité subjective par laquelle on dit tout autre chose que ce que l'on croit dire dans ce que l'on dit »<sup>40</sup>. Cette dernière idée m'amènera plus tard à me

---

<sup>38</sup> *Problèmes de linguistique générale*, tome II, op. cit., p. 81-2.

<sup>39</sup> Voir notre étude (*Le discours indirect en anglais contemporain*, op. cit.), p. 344.

<sup>40</sup> Joël Dor, 1985. *Introduction à la lecture de Jacques Lacan*. Paris : Denoël, p. 132.

pencher sur la définition que propose Ferdinand de Saussure du *signe* linguistique : le signe linguistique est une réalité psychique à deux faces ; il unit un concept, une image mentale (le *signifié*) à une image acoustique entendue comme *l'empreinte psychique d'un son* (le *signifiant*). C'est par la psychanalyse lacanienne et sa réinterprétation du signe linguistique comme rapport d'*opposition* (se fondant en cela sur la représentation graphique que propose Saussure du signe, présenté comme un rapport de *division* entre signifié et signifiant, les deux étant séparés par une barre horizontale) que j'ai été sensibilisée à l'idée que le signifiant et le signifié ne sont pas nécessairement dans un rapport fixe. C'est cette idée qui me permettra de penser certains aspects du DI en termes de disjonction entre la forme (DI) et le sens (DR). Lacan exploitera le rapport d'opposition signifié / signifiant dans le sens de *l'autonomie* du signifiant par rapport au signifié, thèse qui ne me convainc que partiellement (j'y reviendrai plus loin). Mais je suis également sensibilisée au fait que, dans l'univers de fiction, le signifié d'un signifiant ou d'une *forme signifiante* (comme une structure de DI) peut être en partie rejoué à chaque instant. C'est par le biais du versant linguistique de la psychanalyse lacanienne, notamment l'étude de Joël Dor<sup>41</sup> que j'aboutis à l'idée que le signe linguistique est indissociable du sujet qui l'utilise ou en est traversé (c'est en effet dans les structures et dans le rapport du sujet à son discours que la psychanalyse analyse les structures psychiques), que le sens d'un énoncé n'existe pas en dehors du sujet<sup>42</sup> et ne peut se constituer qu'à la fin d'une chaîne de signifiants. Le sens d'un énoncé n'est pas limité à la somme des signes qui y figurent, ni à la forme signifiante qui l'enserme ; il n'est déductible qu'à partir d'un ensemble de signes en contexte. « La signification d'un message n'advient qu'au terme de l'articulation signifiante elle-même. »<sup>43</sup> Les recherches psychanalytiques que j'effectue parallèlement à mes recherches linguistiques me

---

<sup>41</sup> *Introduction à la lecture de Jacques Lacan*, op. cit.

<sup>42</sup> A propos du sujet traversé par le langage, donc indissociable de lui, voir Joël Dor, *Introduction à la lecture de Jacques Lacan*, op. cit., p. 58, dont je cite ici un extrait : « La suprématie du signifiant se traduit donc électivement en une *domination du sujet par le signifiant* qui le prédétermine là même où il croit se soustraire à toute détermination d'un langage qu'il pense maîtriser. Il s'agit d'une des propriétés les plus fondamentales qui scelle le rapport du sujet à son discours et que nous pouvons ranger au fondement même de la notion de *parlêtre* chez Lacan. »

<sup>43</sup> Joël Dor, *Introduction à la lecture de Jacques Lacan*, op. cit., p. 50

poussent vers l'étude d'un sujet qui me paraît transcender la linguistique elle-même : la question de *l'altérité* dans le langage, ou plus précisément, *l'expérience de l'altérité par le langage*. Le discours de l'autre, y compris de l'Autre, devient pour moi une question fondamentale en linguistique. J'ai fait alors le choix de préparer une thèse, pour approfondir ma réflexion sur ce que je considère comme le *lieu du même et de l'autre* par excellence : le discours indirect.<sup>44</sup> Il m'a alors très vite semblé nécessaire, parallèlement au recueil de données empiriques (la constitution d'un corpus) de m'appuyer sur un cadre théorique précis et rigoureux, dont les outils conceptuels me permettraient de passer de l'empirique au formel, « de remonter des particularités aux principes », comme le dit Claude Bernard.<sup>45</sup> C'est la TOE qui me semble en tout point correspondre à cette démarche, qu'Antoine Culioli résume ainsi (je le cite *in extenso* car ce point me semble important), dans un article consacré à l'épistémologie générale en linguistique intitulé « Qu'est-ce qu'un problème en linguistique ? » :

Je renvoie donc à mes prises de position antérieures, qui valent encore, si l'on veut connaître les origines et les fondements de la démarche esquissée ci-dessous. Cette dernière est, on le sait, née d'une triple inquiétude :

1. comment relier une théorie du langage (faculté universelle de l'espèce humaine) et une théorie de la diversité des langues, et des textes (invariance et singularité) ;
2. comment traiter des phénomènes complexes sans les évacuer, soit parce qu'on ne sait / veut pas les rendre observables ou les prendre en compte, soit parce qu'on réduit le complexe à du simpl(ist)e par une démarche de pseudo-idéalisation, dans le confort de l'illusion théorique ;
3. comment construire une méthode qui aille de l'empirique au formel, en s'écartant du classificatoire pour atteindre le raisonnement. [...]

Quand au concept de *problème*, qui va jouer un rôle essentiel dans la démarche, il se révèle fort utile lorsqu'on veut établir une théorie de l'activité

---

<sup>44</sup> J'ai été parallèlement élue ATER au Département d'Études du Monde Anglophone de l'Université de Provence, avant d'être plus tard élue PRCE dans ce département.

<sup>45</sup> [1952] 1984. *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*. Paris : Flammarion.

de langage appréhendée à travers la diversité des langues et des textes. En effet, il marque :

1. la nécessité d'avoir une théorie des observables : construire un problème, c'est produire et rassembler des phénomènes, par des procédures réglées, de telle sorte que, par extension, on puisse englober un nombre croissant de données, de facteurs et d'interactions ;
2. la nécessité d'avoir un système médiateur qui permette de passer de formes empiriques à des formes abstraites, dont l'existence dépend d'une démarche constructive. Il faut donc un système intermédiaire de représentation métalinguistique ;
3. enfin, pour poser un problème, il faut des phénomènes dont on cherche à découvrir le mode d'interrelation. Tout raisonnement se ramène, dans cette perspective, à la découverte de chemin d'accès. Toute solution équivaut à une assertion d'existence (on peut construire l'accessibilité entre phénomènes), que le chemin soit unique ou ne le soit pas.<sup>46</sup>

En somme, dans la TOE, il n'y a pas d'observation sans une théorie des observables. Les deux démarches sont intrinsèquement liées. Il n'est pas possible de faire l'économie d'une construction théorique, qui permet d'ordonner les phénomènes. Il n'est pas possible non plus de faire l'économie d'un système de représentation métalinguistique permettant d'analyser les phénomènes linguistiques<sup>47</sup>. Ces principes guideront mon travail tout au long de mes années de thèse. Le professeur René Rivara, qui a accepté de diriger ma thèse après le départ de mon directeur de mémoire de DEA, le professeur Paul Larreya, à l'Université de Paris-XIII, est d'ailleurs également culiolien. Les travaux de linguistes tels que Laurent Danon-Boileau<sup>48</sup>, Janine Bouscaren<sup>49</sup> Jenny Simonin<sup>50</sup> et Catherine Fuchs<sup>51</sup> m'inciteront aussi à m'engager dans cette voix.

---

<sup>46</sup> 1995. « Qu'est-ce qu'un problème en linguistique ? Études de quelques cas. ». *Cahiers de l'ILSL*, n°6. *Fondements de la recherche linguistique : perspectives épistémologiques*. Lausanne : Institut de Linguistique et des Sciences du Langage.

<sup>47</sup> Eric Gilbert, in Pierre Cotte & al. 1993. *Les théories de la grammaire en France*. Paris : Hachette, p. 65.

<sup>48</sup> 1982. *Produire le fictif*. Paris : Klincksieck.

<sup>49</sup> 1984. « Pour en finir avec Procuste » (en collaboration avec Laurent Danon-Boileau). *Langages* 1973. 57-73.



## II. ENTRE TOE ET PRAGMATIQUE LINGUISTIQUE

C'est donc de la démarche épistémologique mise au point par Antoine Culioli que ma thèse s'inspire. Mais mon travail est également influencé par d'autres travaux de recherche, comme ceux de François Récanati dans le cadre de la pragmatique, qui donneront à mon approche théorique globale une coloration parfois personnelle, que certains salueront ou que d'autres — dont les travaux se situent dans le cadre de la TOE — trouveront quelque peu décalés par rapport à certains principes fondateurs de la démarche culiolienne<sup>52</sup>. Mes premières analyses prennent comme point de départ la forme du discours rapporté ; le DR en effet se présente sous des formes très variées, qui ne relèvent pas nécessairement du discours direct, du discours indirect ou du discours indirect libre. Pour des raisons évidentes de place, j'ai limité mon étude au seul discours indirect, classique<sup>53</sup> et libre. N'ont pas été abordés le DD, certaines reprises du type *as they say* comme dans *Well, that won't happen at Pringle's, hopefully, as they say*<sup>54</sup>, les « énonciations-échos indirectes »<sup>55</sup> qui comprennent les reprises mimétiques et les énonciations proverbiales, et les phénomènes d'ironie. Je fais cependant une place à l'expression à valeur modale *is to*, qui me semble constitutivement s'appuyer sur un préconstruit. En effet, si l'on considère un énoncé comme *I am to be in London at two*, la contrainte n'émane pas du sujet syntaxique de l'énoncé mais d'une source extérieure non nommée, qui l'a posée. Le sujet de l'énoncé a un double statut : il est à la fois agentif (il s'apprête à exécuter une action visée par l'opérateur *to*) et passif (il n'est pas le sujet de cette visée ; il a fait l'objet d'un discours antérieur lui fixant cet objectif à réaliser). Il est donc à la fois acteur et objet de discours, comme s'il parlait d'un être distinct de

---

<sup>50</sup> 1975. « Pour une typologie des discours ». *Langue, discours e société : pour É. Benveniste*. J. Kristeva, J.-C. Milner, N. Ruwet (éds). Paris : Éditions du Seuil. 85-121.

<sup>51</sup> 1994. *Paraphrase et énonciation*. Paris : Ophrys.

<sup>52</sup> Jean Chuquet, rapport de thèse (joint aux documents annexes, volume IV du présent dossier).

<sup>53</sup> L'on trouve également les termes de *discours indirect explicite* et de *discours indirect enchâssé*.

<sup>54</sup> David Lodge, [1988]. 1989. *Nice Work*. London : Penguin Books. p. 33.

lui-même. Le sujet syntaxique exécute ainsi (de son plein gré ou non) une action planifiée, énoncée à l'avance. L'énoncé en *is to* fait donc apparaître une disjonction entre le sujet de l'énoncé, *I*, et le sujet de l'énonciation, c'est-à-dire la source déontique non nommée, responsable de l'acte illocutionnaire initial ici repris. On a affaire, contre toute attente, à un type de discours rapporté qui ne relève pas du DI (puisque'il n'y a pas de contexte introducteur) mais qui se rapproche davantage du discours indirect libre. C'est le seul cas de DI implicite que j'examine en détail. Le principe même de la répartition entre discours direct, discours indirect et discours indirect libre, qui suppose une stabilité des formes souvent contredite dans les faits, est interrogé dans ma thèse même si je ne la remets pas vraiment en cause. Je ne fais que poser des jalons, sur lesquels je reviendrai plus tard dans ma recherche.

La thèse se propose donc tout d'abord d'examiner la façon dont le DI s'inscrit dans le langage. Le point de départ de l'analyse est l'idée centrale, défendue par Mikhail Bakhtine dans le cadre du formalisme dialogique, et par Antoine Culioli dans le cadre de la TOE, selon laquelle on a toujours affaire à des entités qui ne sont jamais strictement dégagées *subjectivement* et *intersubjectivement*. En d'autres termes, les marques grammaticales *d'inscription du locuteur rapporteur* dans les propos rapportés et la manière dont une énonciation peut en contenir une autre sont au centre des problèmes étudiés. La thèse tente d'élucider sur quoi repose la *production* d'un énoncé en discours indirect : un premier travail de *(re)construction interprétative* débouche sur la *traduction* par le locuteur rapporteur de l'énoncé rapporté, qui se fait également en fonction *du co-locuteur*. Ce processus de traduction, qui occupe une place centrale dans ma thèse, ainsi que la prise en considération des conditions du report de paroles interdisent toute dérivation mécanique du discours indirect et excluent l'idée d'une identité entre un énoncé-origine et un énoncé rapporté. Mais l'opération de traduction laisse parfois apparaître un résidu non maîtrisé, des phénomènes d'opacité, perceptibles au niveau du repérage temporel, des références nominales et des termes appréciatifs, dont on se souvient qu'Ann Banfield ne pouvait en rendre compte. Le DI est en

---

<sup>55</sup> Terminologie empruntée à Alain Berrendonner, 1981. *Éléments de pragmatique linguistique*,

effet, de part l'interaction entre deux actes d'énonciation qui le caractérise, le lieu privilégié où se manifestent les phénomènes d'opacité. C'est cela même qui fait dire à certains linguistes ou philosophes du langage comme W. O. Quine ou François Récanati que les énoncés dans lesquels les références ne sont pas purement désignatives, dont les énoncés en DI font partie, constituent des contextes opaques. La prise en compte des phénomènes d'opacité m'a conduite à avoir recours à la pragmatique linguistique. Cette dernière, en prenant en considération la *réception* des messages, permet de mieux comprendre le mécanisme général du fonctionnement des références en DI, et permet également de mieux rendre compte des cas où la référence ne fonctionne pas pour le locuteur rapporteur, comment ce dernier signale cette opacité. Par exemple, *George IV wanted to know if « Scott » was the author of Waverley* contient un SN opaque pour le locuteur rapporteur, qu'il signale au moyen des guillemets. Manifestement ce dernier n'a pas compris la référence effectuée par le locuteur rapporté. Une linguistique énonciative de type culiolien, qui s'intéresse avant tout à la production du sens et des valeurs référentielles, ne permet pas selon moi de rendre compte d'un acte de référence qui n'a pas fonctionné pour l'énonciateur rapporteur. C'est ce qui justifie le recours à une autre théorie, dont je pense qu'il est ici nécessaire. D'où cet éclectisme dont je parlais plus haut et que certains déploreront peut-être. Dans le même ordre d'idées, et toujours autour de l'opacité qui affecte le DI, la question de la responsabilité de certains jugements appréciatifs est également envisagée sous un angle à la fois énonciatif et pragmatique, étant donné le caractère ambigu, en l'absence de données contextuelles suffisantes, de certains segments comme *John said that **his fool of a mother** had given him a ring*, et la performativité de certaines expressions, que Jean-Claude Milner appelle « Expressions de Qualité »<sup>56</sup>. Sans marque de distanciation aucune, le locuteur rapporteur assume les désignations ainsi faites (référentielles ou appréciatives), qu'elles soient présentes ou non dans l'énoncé-origine. L'opacité affecte parfois également le

---

Paris : Éditions de Minuit, p. 207.

<sup>56</sup> *De la syntaxe à l'interprétation*. 1978. Paris : Éditions du Seuil, p. 297-298. Son exemple est le suivant : *Jean m'a dit que ce salaud de Paul était arrivé en retard*. « L'ambiguïté de dicto/de re est ici encore attestée : Jean peut avoir employé lui-même les termes *ce salaud de Paul*, ou il se peut au

domaine du repérage temporel. Si l'on considère par exemple, *you've often told me that you liked your sitters to have some one to chat to* (*The Picture of Dorian Gray*, p. 27), l'on ne sait, y compris dans le contexte, si le prédicat est toujours valable pour « you » au moment de parole du locuteur rapporteur (l'un des personnages). L'intégration d'un discours dans un autre suppose une forme d'intégration d'un espace mental dans un autre, ce qui n'est pas sans provoquer quelques « ratés ». L'analyse de ce qui fait que cela « rate » relève du domaine de la pragmatique, à laquelle je n'hésite pas à avoir recours.

Un autre aspect de ma démarche consiste à définir la notion même de discours indirect, notion qui, nous l'avons dit, ne va pas de soi. Dans ma thèse, je me limite essentiellement à l'étude d'un cas de figure particulier : celui de l'incidence de la présence ou de l'absence de *that* dans des énoncés syntaxiquement interprétables comme du DI. J'entreprends en effet de mettre en évidence ce hiatus entre syntaxe et sémantique, que j'exploiterai dorénavant systématiquement, que l'on observe dans certains énoncés dans lesquels la conjonction *that* a été omise. En effet, contrairement à ce qui semble généralement admis, les énoncés du type *sujet de troisième personne / verbe de parole / Ø + proposition complétive*, ou encore *proposition / sujet de troisième personne / verbe de parole* ne relèvent pas toujours du discours rapporté. L'on constate que l'on peut s'éloigner plus ou moins du discours indirect selon que *that* est présent ou non dans l'énonciation rapportante. Plus précisément, lorsque *that* est absent, le statut linguistique de l'énoncé peut devenir ambigu, notamment lorsque le sujet de l'énoncé est très faiblement déterminé, comme c'est le cas du pronom *they* dans l'expression *they say*. Il devient alors nécessaire de distinguer *syntaxe* et *sémantique* : un énoncé dont la structure rappelle le discours indirect peut en fait correspondre à une simple *modalisation d'assertion*, comme l'illustrent les deux exemples ci-après, qui rappellent le DI d'un point de vue syntaxique sans en faire partie d'un point de vue sémantique, donc sans relever du DR. Le discours-origine existe sans doute, mais sa matérialité devient difficilement récupérable étant donné le caractère générique du sujet de l'énoncé :

---

contraire qu'ils aient été rajoutés par moi, sujet d'énonciation, à titre de commentaire. Mais dans

1. What is she doing there ?

*They say* she waits for him to return. (*The French Lieutenant's Woman*, p. 15)

2. She was dead, *they said*; years ago, in London. [...] She had died very sudden at the end, *they said*. (*To the Lighthouse*, p. 155)

Ceci m'amène à m'interroger sur le statut de  $\emptyset$  : celui-ci est-il la place laissée vide par *that*, ou bien est-il un marqueur à part entière ? Si  $\emptyset$  n'est pas un subordonnant (donc pas un marqueur), et si en conséquence *they say* n'est pas une proposition principale, la contradiction entre syntaxe et sémantique semble disparaître : en effet dans *they say she waits for him to return*, la proposition *she waits for him to return*, qui en grammaire traditionnelle correspond à la « proposition subordonnée », n'est pas sémantiquement subordonnée à *they say* (« proposition principale »). Dans cette optique, l'absence de subordination sémantique serait en corrélation avec l'absence de subordination syntaxique. Le segment *she waits for him to return* correspondrait en fait à un énoncé autonome, et *they say* serait synonyme de *according to what people say*, *according to what I heard* et aurait en somme un statut adverbial<sup>57</sup>. L'énoncé serait ainsi monopositionnel dans sa totalité. Argument allant dans ce sens : la difficulté de retrouver la structure profonde de l'énoncé. Celle-ci ne saurait réellement correspondre à la réunion de la matrice et de la constituante suivantes :

(1) They say STHG

(2) She waits for him to return

J'ai laissé cette question en suspens dans ma thèse. Il me semble pourtant maintenant que l'idée d'une absence de subordination syntaxique entre ces deux segments est difficilement défendable.  $\emptyset$  n'est pas un marqueur de subordination, certes, mais cela n'enlève pas à *they say* son statut de proposition syntaxiquement

---

les deux éventualités, en tout cas, moi qui parle, je les assume. »

principale, mais sémantiquement seconde : une absence de marqueur se trouve à l'endroit où *that* pourrait figurer, ce qui n'invalide pas *they say* comme proposition syntaxiquement principale dans l'énoncé, même si l'absence de conjonction tend à mettre les deux à égalité. Le locuteur indique seulement, par l'absence de *that*, que le contenu de la subordonnée n'a pas un statut antérieur, un statut préconstruit, car le sujet est indéterminé. Ce contenu ne peut faire l'objet d'une *prise en charge différée* à *they*<sup>58</sup> car tout simplement *they* ne désigne personne en particulier. *They* ne peut donc être responsable d'un acte de paroles précis et défini. Ainsi, même si *they say* a un statut sémantiquement adverbial et n'est pas sémantiquement principal, ce segment reste une proposition, l'énoncé ne peut être syntaxiquement monopropositionnel, ne peut être un énoncé simple. En l'absence de *that*, la proposition subordonnée est en fait sémantiquement pondérée, donc principale. En fait, c'est comme si la syntaxe, comme la sémantique, ne pouvait se décrire qu'en termes de *gradation* : l'énoncé manifeste une faible subordination syntaxique, mais une subordination quand même. L'on remarque en outre que lorsque *they* acquiert un peu plus de détermination dans un contexte, *that* peut être présent et la subordination devient explicite :

Now, the poor lass upstairs was like to have her wits turned at the singing and shouting and terrible oaths which came up to her from below, for *they say that* the words used by Hugo Baskerville, when he was in wine, were such as might blast the man who said them.<sup>59</sup>

Dans le contexte, *they* désigne l'entourage des Baskerville ; le pronom est donc en partie déterminé et la présence de *that* après *say* donne à la subordonnée une valeur préconstruite. Le locuteur rapporteur ne saurait donc intervenir sur ce contenu, qui peut être remis en cause dès lors que *that*, marqueur de prise en

---

<sup>57</sup> Cette hypothèse, qui mérite d'être approfondie, en particulier s'agissant du lien entre l'absence de subordination apparente et l'assertion modulée, fera l'objet de mon intervention au colloque sur la « prédication », organisé à l'Université de Provence les 4-5-6 novembre 2004, sous l'égide du CELA.

<sup>58</sup> En DI, le contenu de la proposition subordonnée ne peut être directement pris en charge par le locuteur rapporteur, ce dernier n'ayant pas la parole. Ce contenu ne peut faire l'objet que d'une prise en charge différée.

<sup>59</sup> Sir Arthur Conan Doyle, [1902] 1974. *The Hound of the Baskervilles*. London : Pan Books, p. 23.

charge différée, servant de rempart contre toute intrusion du locuteur rapporteur, est absent<sup>60</sup>.

Autre élément qui détermine l'appartenance de certains énoncés au DI : la syntaxe des verbes de parole. Il existe en effet une *gradation* entre *he recommended that we take a taxi* et *he recommended to take a taxi* : dans le second énoncé, le resserrage des opérations de repérages avec *-to* a pour effet d'effacer l'imbrication qui ne se lit plus à la surface de l'énoncé. On s'éloigne alors du discours indirect au sens le plus strict. Parler de DI au sens strict c'est d'emblée admettre que le DI n'est pas une catégorie fixe mais mouvante, qui connaît des degrés divers. Ceci constitue l'une des conclusions de ma thèse : le DI fonctionne comme un *continuum*. L'analyse révèle que la question de la frontière stricte du discours indirect ne comporte pas de solution théorique. C'est la raison pour laquelle toute approche strictement formelle du DI ne peut qu'être réductrice. Il existe à l'intérieur du discours indirect une gradation, qui peut aller dans deux directions diamétralement opposées. Si le locuteur rapporteur se fait de plus en plus présent, on s'éloigne du discours indirect pour aboutir à une assertion : par exemple dans *John told me that he would be late / John will be late, he tells me / he'll be late*, on constate une « disparition » progressive du locuteur rapporté. Inversement, si le locuteur rapporteur choisit de faire entendre davantage la voix du locuteur rapporté, on aboutit graduellement au *discours indirect hybride* (noté DIH) puis au DIL :

1. Jem asked Atticus would it [the snow] keep up. (DIH) (*To Kill a Mockingbird*, p. 66)

2. Her impressions were of no interest to the Collector; he was only concerned to give her a good time. *Would she like a Bridge Party?* (DIL) (*A Room with a View*, p. 20)

---

<sup>60</sup> Par exemple dans *Mary says he is crazy*, l'absence de *that* permet au locuteur rapporteur de porter, s'il le souhaite, un jugement sur le caractère vrai ou faux de la subordonnée, ce qui semble d'emblée plus difficile lorsque *that* est présent. La responsabilité de l'acte initial est alors « différée » au locuteur origine.

En fait, c'est le discours rapporté lui-même qui est un *continuum* : dans le DD par exemple, locuteurs rapporteur et rapporté sont présentés comme s'exprimant conjointement. En DI, c'est le locuteur rapporteur qui a la parole mais il peut progressivement s'en dessaisir, tout en restant maître des pronoms personnels et des repérages temporels verbaux : on est alors en présence de DIH ou du DIL. Enfin, lorsque le rapporteur donne totalement la parole au personnage (les déictiques ne sont alors plus recalculés), il s'agit de discours direct libre (DDL)<sup>61</sup>. On est alors dans la conscience du personnage qui se fait entendre presque directement. On constate ainsi une progression vers une émancipation plus ou moins grande du personnage, selon le type de DR utilisé. Ainsi il existe deux types de gradation : l'une fonctionne à l'intérieur du discours rapporté (on l'a appelée gradation "inter-DR") et l'autre, partant de l'intérieur du DI, s'en éloigne (gradation "intra-hors DI").

Du point de vue méthodologique, ma recherche s'est fixé deux objectifs : d'une part exposer les faits et les interprétations qu'ils ont suscitées, d'autre part, apporter ou essayer d'apporter des éclairages nouveaux. Des parallèles ont été à l'occasion établis avec le français, car les descriptions proposées à propos des deux langues sont analogues et le fonctionnement du discours indirect en français présente toute une série de convergences avec l'anglais. Cependant, la question s'est posée de savoir jusqu'où aller dans l'analogie et dans l'analyse contrastive avec le français, car s'il y a des convergences, il existe aussi bien sûr des différences. Par exemple, la conjonction de subordination « que » ne peut être omise en français, ce qui constitue une différence majeure avec l'anglais, au regard notamment des implications que l'absence de *that* peut avoir en anglais au niveau de la prise en charge de l'énoncé. Les travaux sur le français (ceux de Jacqueline Authier par exemple) ont donc été utilisés avec prudence.

Quant au corpus lui-même, il est essentiellement constitué d'extraits de romans et de récits anglais et américains des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Je n'ai pas

---

<sup>61</sup> Voici deux exemples illustrant ce glissement du DIL au DDL (ce dernier figure en caractères gras) : *Could she sing? (was it nice to hear when she did?) Was she pretty? Was she a good friend? Could she have been a loving mother? A faithful wife? **Have I got a sister and does she favor me?***



constaté, à partir des textes dont je disposais, de différence de fonctionnement entre le discours indirect en anglais britannique et en anglais américain contemporains. Par ailleurs, j'ai envisagé l'étude du DI dans sa synchronie, non dans sa diachronie, sur une période donnée (environ un siècle). Mais il m'est ponctuellement arrivé de citer des ouvrages plus anciens comme *Great Expectations* de Charles Dickens (1860) et surtout *A Journal of the Plague Year* de Daniel Defoe (1722). Une étude diachronique du DI aurait sans doute été très utile, notamment pour ce dernier texte. Il semble qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, avec l'apparition des récits polyphoniques, le rapport au discours de l'autre soit différent : l'on constate beaucoup plus de porosité au discours du personnage, beaucoup de discours direct à l'intérieur du discours narratif, dans des schémas syntaxiques très souples, ainsi qu'un usage très peu fixe des guillemets et de la ponctuation. L'on observe le même phénomène dans *Tom Jones* de Henry Fielding, et dans une moindre mesure dans *Joseph Andrews*. Une étude est donc à mener sur l'utilisation toute particulière qui est faite du DI dans ces textes, et plus particulièrement sur le DI dans une perspective diachronique. Je compte m'y consacrer prochainement. En tout état de cause, le texte de Defoe a été cité dans ma thèse à propos de la présence ou l'absence de *that*, et sur ce point particulier, il n'y a pas de différence de fonctionnement avec l'anglais contemporain. Cependant, la question du corpus est fondamentale s'agissant du DI : je pense à présent que l'on ne peut traiter d'égale façon le DI rapportant des paroles réellement prononcées et le DI rencontré dans l'univers de fiction : les relations d'interlocution construites et des relations vivantes ne mettent pas en jeu les mêmes phénomènes. Le style de l'auteur est également à envisager dans l'étude du DI : il y a d'une certaine façon autant de DI que de styles de DI.

### **III. DE L'INSTABILITE DU SIGNIFIANT DANS L'UNIVERS DE FICTION.**

#### **VERS LA THÉORIE DU RESTE**

---

*If my mother knew me, would she like me?* Toni Morrison, 1988. *Beloved*. New-York : Plume, p. 139.

### III.1. *Mrs Dalloway* ou la méfiance vis-à-vis de la forme signifiante

L'accueil réservé au dernier chapitre de ma thèse intitulé « Réflexions sur le discours indirect libre » m'a incitée à poursuivre mes recherches dans la voie du DIL. De 1997 à 2000, j'ai poursuivi mes lectures sur la question, en tentant de dépasser certaines conclusions provisoires et surtout en me penchant sur les textes qui y résistent. *Mrs Dalloway* de Virginia Woolf en fait partie. Le choix de *Mrs Dalloway* comme objet d'étude, dans l'article en hommage à René Rivara<sup>62</sup> s'explique plus précisément de la manière suivante. Les romans du courant de conscience dont j'ai proposé l'étude dans un séminaire de maîtrise à l'université de Provence intitulé « Analyse textuelle », me permettent de repérer les écueils et de mettre en évidence les simplifications que présentent certains passages de ma thèse (j'y reviendrai en détail plus loin). La lecture de *Mrs Dalloway* fait apparaître à mes yeux la pertinence de certains concepts psychanalytiques empruntés à la linguistique qui vont m'orienter de plus en plus vers une problématique du *signe linguistique*. Celle-ci conduit à envisager le rapport entre signifié et signifiant en termes de *disjonction*. La notion de stabilité des formes du DR, déjà quelque peu critiquée dans la thèse, notamment dans le chapitre sur *that* et  $\emptyset$ , mais aussi dans le chapitre sur le DIL, avec ce que j'ai appelé à l'époque le DIL « déconstruit », me semble à présent devoir être mise en cause. Le style de Virginia Woolf l'impose. La crainte initiale qu'un travail plus approfondi sur le DR, et plus précisément sur le DIL, ne fasse apparaître trop de simplifications *a posteriori*, lesquelles sont certes inhérentes au travail du grammairien, se transforme à présent en curiosité intellectuelle. La tâche ne me paraît plus périlleuse, voire insurmontable. Il me semble maintenant important par exemple d'apporter une suite au chapitre sur le DIL. C'est avant tout des affirmations comme

---

<sup>62</sup> Cet article intitulé « Mrs. Dalloway ou l'instabilité du discours rapporté », fait partie d'un recueil d'articles rédigés en l'honneur de René Rivara, qu'André Joly et moi-même avons préparé. Le volume compte dix-huit participants (Antoine Culioli, Jacques Bouveresse, Laurent Danon-Boileau, Gilles Mathis, Anne Reboul, Robert Vion, etc.). Il s'intitule *De la syntaxe à la narratologie énonciative* (Paris : Ophrys, 2001).

*La totalité de l'énoncé en DIL, contenu et forme, doit être attribuée à l'énonciateur rapporté à l'exception des deux phénomènes suivants : le repérage temporel [...] et une partie du repérage des personnes.*<sup>63</sup>

que le style de certains auteurs m'amène à nuancer. Je suis ainsi amenée à reconsidérer certaines conclusions trop généralisantes et à me confronter au réel des textes, dont la nature est d'être *fictifs*, et non à ce corpus quelque peu sur mesure, idéal (parce que se prêtant parfaitement à l'analyse grammaticale), qui avait servi de base au dernier chapitre de ma thèse. A mes yeux, ce chapitre ne fait pas suffisamment de place au résidu non maîtrisé, à la part d'inventivité propre à chaque auteur dans son utilisation du DIL comme technique linguistique. Surtout, aucune distinction n'est faite à ce stade entre d'une part le DIL censé rapporter un discours verbalisé dans l'univers de fiction ou le DIL employé pour rapporter des propos effectivement verbalisés (dans le domaine journalistique par exemple), et d'autre part le DIL rapportant une pensée (ou *discours intérieur libre*, pour reprendre la terminologie de Jacqueline Guillemin-Flescher), dans lequel le discours-origine est par nature fictif. Or c'est en fait lorsque le DIL s'applique à la fiction en général et plus précisément à du discours intérieur qu'une description strictement formelle du DIL devient à des degrés divers, réductrice. Le corpus fait apparaître que l'on ne peut traiter d'égale façon le discours verbalisé à l'oral (le discours réel) et le discours de fiction en linguistique. Cette restriction concerne également le DR en général. Ceci a pour conséquence d'orienter différemment ma recherche : je m'éloigne ainsi du formalisme grammatical proprement dit, qui s'avère inopérant dans certains cas, même si je cherche à en créer un autre de nature plus pragmatique, fondé sur l'existence d'un reste de la linguistique proprement dite. Je vais y revenir. Une démarche énonciative de type culiolien consiste à partir d'un énoncé pour en reconstruire une ou des origines. Une démarche pragmatique consiste à partir de l'origine (le sujet) pour aboutir à l'énoncé. Je me situe entre ces deux démarches, qui reposent sur des bases épistémologiques différentes. La première analyse les formes, non le sujet ; il s'agit de reconstruire le sujet à travers les formes. On reconnaît dans cette

---

<sup>63</sup> *Le discours indirect en anglais contemporain. Approche énonciative*, op. cit., p. 308-309.

approche l'influence structuraliste : le langage est autonome et doit s'analyser en dehors du sujet, ce qui n'empêche pas d'étudier les traces formelles de la subjectivité de ce dernier. La seconde démarche part du principe que c'est à partir du sujet, doué d'intentionnalité, que l'énoncé se structure. Le langage affecte le sujet et ne peut s'analyser en dehors de lui et des relations qu'il entretient avec autrui par le langage, de même qu'il ne peut s'analyser en dehors d'un vouloir dire, que la TOE ne peut se fixer pour objectif d'analyser. Il me semble que s'agissant du DIL, notamment dans l'univers de fiction, il est impossible de faire abstraction de la deuxième approche. Dès lors que l'on considère que le DIL n'est pas une forme grammaticale, et qu'il ne peut s'interpréter comme tel que par l'effet qu'il produit, l'approche pragmatique s'impose. Comme le soulignent Anne Reboul et Jacques Moeschler,

Si l'objet de la pragmatique est l'interprétation **complète** des énoncés, c'est que la linguistique n'y suffit pas et qu'il y a un **reste** dans cette interprétation, dont la linguistique n'a rien à dire, un reste, au moins partiellement **non conventionnel**.<sup>64</sup>

L'étude de *Mrs Dalloway* me fait découvrir les fragilités d'une classification linguistique qui ne prend pas en compte la spécificité du support utilisé (oral, écrit, fictionnel ou non), ni le contexte global d'un énoncé, celui-ci ne se limitant pas à ce qui le précède et le suit immédiatement. Le style de *Mrs Dalloway* met à mal les grandes catégories syntaxiques du DR : mon dessein est de tenter de mettre en relief en quoi elles sont détournées et surtout *pourquoi*. La question du *pourquoi* fait à mon sens partie intégrante de la démarche du linguiste (j'y reviendrai plus loin) : s'interdire d'y répondre c'est se vouer à la fragmentation, à l'incomplétude. Cette quête de sens, qui m'oblige à mettre au point mes propres outils d'analyse, me fait également prendre mes distances par rapport à un autre type de formalisation très général du DR, la formalisation mise au point par

---

<sup>64</sup> 1994. *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*. Paris : Seuil, p. 499-500. Les auteurs définissent la pragmatique comme cette 'discipline réparatrice' (S. C. Levinson (1983. *Pragmatics*. Cambridge : CUP) qui concerne les phénomènes qui interviennent dans l'interprétation des énoncés, « mais qui ne sont traités ni par la syntaxe ni par la sémantique : cela recouvre des phénomènes très divers qui ont à voir avec le langage en usage et en contexte, l'attribution de référents, la désambiguïsation, l'attribution de la force illocutionnaire, etc. » (p. 495)

Jacqueline Authier, notamment son principe de « connotation autonymique » appliqué au DIL, car la spécificité des contextes d'apparition du DR n'est pas suffisamment interrogée. Je m'oriente maintenant vers une plus grande prise en considération de la langue comme entité vivante et unique pour chaque locuteur.

L'article sur *Mrs Dalloway* part du constat que *les formes du DR sont par endroits déconstruites*, et qu'une utilisation toute particulière, détournée, inattendue, en est faite dans le roman. Un énoncé ne relève pas nécessairement du DIL ou du DD parce qu'il en a certaines caractéristiques syntaxiques, parce que la présence de certains repérages construisent des points de vue-origines de paroles. Les formes sont trompeuses : il existe parfois un décalage entre ce que l'énoncé montre et ce qu'il signifie et c'est ce décalage qui m'intéresse à présent. C'est d'ailleurs ce que le chapitre III de ma thèse tente déjà d'établir, lorsque l'absence de *that*, présentée en général comme sans incidence sur le sens global de l'énoncé, fait apparaître qu'un énoncé sans *that* présentant pourtant les caractéristiques formelles d'un énoncé de DI peut très bien ne pas en relever d'un point de vue sémantique, donc échapper au DR. La transgression des règles du DR me semble flagrante dans *Mrs Dalloway*. Je choisis de me lancer dans l'analyse d'un passage significatif, plutôt que dans une étude globale du roman. Très vite, il apparaît qu'un énoncé que l'on croit relever du DIL par exemple, ou plus précisément du discours intérieur libre, ne peut être suivi de « he / she thought », comme cela devrait normalement être possible. L'incise narrative est dans certains cas exclue, et provoque un *hiatus* entre ce que l'on prend, au niveau formel, pour une citation rapportée en DIL et ce qui est la véritable nature de l'énoncé, à savoir du récit. C'est que l'utilisation de certains marqueurs dans le cadre de ce roman rend l'énoncé plus narratif, plus investi par le narrateur, même si cela est soigneusement dissimulé. Parmi ces marqueurs, il y a la forme *had –en*, dont je reconsidère ici le rôle, tournant quelque peu le dos à mes premières analyses<sup>65</sup>.

---

<sup>65</sup> Je remercie le professeur Jean Chuquet de ses remarques sur ce point lors de la soutenance de ma thèse.

Certes, *had -en* est bien la trace d'une intervention du narrateur, comme je le dis dans ma thèse, mais non pour repasser par son plan d'énonciation To. Au contraire, ce marqueur discontinu sert à distinguer explicitement l'univers du personnage de celui du narrateur : dans la TOE, *have* fonctionne en opérateur de localisation de ce qui figure à sa droite à l'intérieur de la sphère du sujet de l'énoncé. En DIL, la localisation est une opération qui s'effectue par rapport au sujet de l'énoncé, donc par rapport au personnage (S1), et non par rapport au narrateur (So). En effet, *have* dans *had -en*, permet, en tant qu'opérateur de localisation, de thématiser le sujet de l'énoncé en même temps qu'il matérialise une séparation d'avec la sphère de l'énonciation. On se souvient par ailleurs que dans la TOE, *have* est également décrit comme un opérateur de différenciation. Cette dernière s'effectue par rapport à So. *Had -en* est donc un marqueur discontinu *paradoxal* en ce qu'il permet de situer le procès dans la sphère temporelle du personnage distincte de celle du narrateur, tout en conservant une dimension explicative perçue comme provenant du narrateur : c'est ici que se situe l'intervention du narrateur. Ce dernier spécifie la nature de l'acte accompli par le personnage en T1, en général une explication.

C'est donc par ce biais qu'émerge la nécessité d'appliquer au DIL également la notion de *continuum*, celui-ci pouvant plus ou moins faire entendre la voix du personnage. La gradation va du DIL le plus désinvesti de la présence du narrateur, au DIL davantage descriptif, révélant quelque chose de l'ordre du dire mais aussi de l'ordre du *faire*. Je propose à ce stade de l'appeler *DIL pragmatique à valeur illocutoire*, influencée en cela par mes lectures dans le domaine de la pragmatique (notamment par J. L. Austin) et par les travaux de Paul Larreya sur les verbes de report de paroles, dont certains rapportent au niveau illocutoire<sup>66</sup>. Cette désignation sera ensuite affinée. Certains énoncés dans *Mrs Dalloway* ont ceci de particulier qu'ils se présentent à la fois comme *rapportés et descriptifs*, comme libres et captifs : un équilibre se fait entre report d'un dire et description d'un faire. Comme un discours *saturé*, il révèle à la fois l'être en même temps que

---

<sup>66</sup> [1984] 1986. « Amalgames lexicaux et verbes de jugement en anglais ». Travaux du *CIEREC*. Saint Étienne : Université de Saint Étienne. 79-94.

le dire, dans une écriture subjective, existentielle, du ressenti *et* du dire. Les conclusions tirées à propos de l'utilisation du marqueur *had –en* dans le roman de Virginia Woolf ont une portée plus générale, applicable à d'autres textes : *had –en* dont la valeur explicative est imputable au narrateur (*had –en* est la trace d'une narrativisation) peut être considéré comme un *marqueur d'illocution*. Un énoncé en DIL le faisant apparaître a de ce fait une dimension illocutoire et traduit ainsi, à des degrés divers, un faire en même temps qu'un dire.

D'autres marqueurs grammaticaux comme les guillemets, qui semblent donner accès à des citations directes (ce qui est leur fonction habituelle), sont ici détournés. Une fois de plus le leurre s'installe, car les guillemets viennent à remplacer la conjonction de subordination *that* :

Now Mrs Marsham wrote : « She had told Ellie Henderson she would ask Clarissa — Ellie so much wanted to come. » (*Mrs Dalloway*, p. 173)

Now Mrs Marsham wrote *that* She had told Ellie Henderson she would ask Clarissa — Ellie so much wanted to come. »

Les guillemets permettent à la fois de décrire une activité (Mrs Dalloway se remémore une citation, qu'elle reprend en pensées) et de rapporter un dire, dont la forme initiale fictive ne peut être identique. L'activité intérieure de Mrs Dalloway est ainsi beaucoup plus expressive que si *that* avait été utilisé<sup>67</sup>. Les guillemets donnent ainsi l'illusion que la parole est libérée du joug de la narration mais il n'en est rien : comme le remarque Claire Pégon dans son ouvrage sur l'œuvre de Kazuo Ishiguro<sup>68</sup>, il faut être vigilant quant au caractère prétendument mimétique, littéral du DD, qui n'échappe pas non plus à la narrativisation (c'est nous qui soulignons) :

Si les marques d'oralisation — phoniques et prosodiques —, le cisèlement des échanges et les discours attributifs sont marqueurs d'authenticité, *ils sont autant de traces du narrateur dans l'organisation de son récit*. D'où le

---

<sup>67</sup> On notera au passage que le deuxième énoncé, qui contient *that*, est tout à fait attesté, même si l'auteur n'a pas fait le choix d'utiliser ce marqueur.

<sup>68</sup> *L'art de la fugue chez Kazuo Ishiguro*. Coll. « Littératures Interlangues ». Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, p. 72.

paradoxe qui fait que plus les marques de détachement d'une source unique se multiplient, plus l'emprise en coulisse du narrateur-scripteur se resserre.

D'ailleurs la désignation « Clarissa » à l'intérieur de la citation n'est pas le fait du personnage cité mais du narrateur lui-même : le personnage cité, Mrs Marsham, s'adresse par écrit à Clarissa Dalloway ; elle ne peut donc s'adresser à elle à la troisième personne, par son nom propre. Il ne peut y avoir que « you » dans le discours initial fictif. Le discours du personnage est donc médiatisé alors qu'il semble de pas l'être. Il se présente comme direct alors qu'il recèle des signes d'indirection. C'est donc un procédé de type *métaleptique*, pour reprendre un terme emprunté à Gérard Genette<sup>69</sup>, qui est ici utilisé. Les mises en abyme sont multiples, le dialogisme en apparence généralisé. Le retour à la parole indivisée, dans le jeu de la représentation, devient illusoire. Tout est enchevêtré sous plusieurs niveaux de discours. On est bien loin ici du principe univoque du *one speaker / one self* d'Ann Banfield.

Émerge alors la nécessité de mettre en relief un autre aspect qui entre en ligne de compte et qui se fonde sur une dialectique de l'ancien et du nouveau, du différent et du même : la stylistique, contre laquelle vient buter toute catégorisation rigide qui prend ainsi un caractère éminemment relatif. Dans mon opposition entre *that* et  $\emptyset$ , j'avance, en me fondant entre autres sur les travaux de Dwight Bolinger<sup>70</sup>, que lorsqu'un verbe est descriptif, *that* est obligatoire : le caractère rhématique de ce verbe thématise explicitement la subordonnée, qui doit alors être présentée comme seconde, donc introduite par *that*. Cette idée se trouve ici relativisée car elle entre en concurrence avec d'autres choix narratifs, comme l'utilisation des guillemets à la place de *that*, dans le but de servir d'autres desseins. La stylistique se distingue ainsi de la grammaire en la complétant. Elle ne la met pas en péril, elle ne remet pas en question la norme, elle en fait seulement apparaître le caractère relatif. C'est la raison pour laquelle je m'oriente de plus en plus vers une grammaire stylistique, prenant en compte les variations subjectives comme constitutives de la langue.

---

<sup>69</sup> 1972. *Figures III*. Paris : Éditions du Seuil, p. 243.

<sup>70</sup> 1972. *That's that*. The Hague : Mouton.



Le *détournement* du marquage linguistique, ce style saturé, centré sur le personnage fonctionnant comme un miroir autoréférentiel, sert un but bien précis : la dissimulation du rôle du narrateur, présentant comme une citation ce qui ne l'est pas, illustrant en cela que le personnage n'est pas libre, qu'il est assujéti à un autre (le narrateur), et au-delà au langage lui-même, du fait de l'arbitraire du signe. Le DIL donne à voir cet enfermement et illustre ce mouvement vers l'intérieur. Ainsi, dire que le DIL manifeste une libération de la parole du personnage, comme je le fais dans ma thèse, semble à la fois globalement juste d'un point de vue strictement grammatical mais contextuellement réducteur car cela restreint la spécificité de son utilisation à ce seul contexte de libération. Or ici, la liberté n'est que fictive. Elle va de pair avec l'enfermement, l'aliénation, la limite. Le personnage ne peut se libérer, et le narrateur à dessein ou non participe de cette émancipation impossible. Je vois l'objection : de tels arguments nous propulsent hors de la linguistique proprement dite, dans le domaine de l'interprétation. Or ce que Jakobson appelle la « fonction poétique » du langage, c'est-à-dire *l'art du langage*, qui fait à mon sens partie intégrante de la linguistique, est liée à la question de l'interprétation. Analyser une structure ou un ensemble de structures, c'est nécessairement faire intervenir des données sémantiques, donc les interpréter. Quelque formelle que soit une grammaire, elle est toujours « cernée » par une sémantique qu'elle n'avoue pas, pour reprendre les termes de Julia Kristeva<sup>71</sup>. Jakobson présente ainsi le problème :

La poétique a affaire à des problèmes de structure linguistique, exactement comme l'analyse de la peinture s'occupe des structures picturales. Comme la linguistique est la science globale des structures linguistiques, la poétique peut être considérée comme faisant partie intégrante de la linguistique. [...] L'insistance à tenir la poétique à l'écart de la linguistique ne se justifie que quand le domaine de la linguistique se trouve abusivement restreint, par exemple quand certains linguistes voient dans la phrase la plus haute construction analysable, ou quand la sphère de la linguistique est confinée à la seule grammaire, ou uniquement aux questions non sémantiques de forme

---

<sup>71</sup> *Le langage, cet inconnu. Une initiation à la linguistique*, op. cit., p. 220.

externe, ou encore à l'inventaire des procédés dénotatifs à l'exclusion des variations libres.<sup>72</sup>

De manière générale, selon Jakobson, rien de la langue ne doit être étranger au linguiste ; aucune ignorance n'est justifiable. C'est dans cette logique que je me situe : si toute langue est capable de poésie, rien de la poésie ne peut être étranger à la langue. En conséquence, aucune langue ne peut être pensée complètement si l'on n'intègre pas la possibilité de sa poésie, d'un assemblage particulier de signes, qui s'offrent à l'interprétation.<sup>73</sup> Comment alors justifier qu'une analyse linguistique s'arrête au seuil de l'interprétation ? Cette dernière n'est-elle pas fondée sur une analyse sémiotique d'un texte ? Laurent Danon-Boileau formule déjà cette interrogation dans *Produire le fictif*, p. 118-9 :

Faut-il penser que le linguiste a peu à dire des textes littéraires ? Faut-il laisser à l'interprète, au critique, le plaisir du discours qui rassemble les intuitions que la linguistique justifie au prix d'une irrécupérable dispersion ? [...] Ce qui va suivre n'a pas valeur de preuve, mais, enfin, ce peut être l'indice d'une possible liaison entre l'interprétation critique et l'analyse linguistique.

Dans le même ordre d'idées, une analyse linguistique ne peut prendre tout son sens que si elle est adossée à la prise en considération d'un style, lequel sert un but bien précis. C'est ce que Jakobson appelle la fonction « conative » du langage (c'est-à-dire l'orientation vers le destinataire), qui trouve son expression grammaticale la plus pure dans le vocatif et l'impératif. Il ne suffit pas de dire que la syntaxe produit du sens : il faut également voir comment ce sens peut être détourné en contexte, comment il peut se voir réapproprié. Ainsi un énoncé comme

'And it came over me « I might have married you »', she said, thinking of Peter.  
(*Mrs Dalloway*, p. 175)

qui se présente comme ayant été verbalisé (les guillemets semblent l'attester, ainsi que l'incise *she said*), est pourtant nécessairement intérieur : Mrs Dalloway est en

---

<sup>72</sup> *Essais de linguistique générale*, tome 1, op. cit., p. 218.

présence de son mari, mais elle pense à Peter Walsh, dont elle se dit qu'elle aurait pu l'épouser. Peter est le rival amoureux de Richard Dalloway et c'est à ce dernier que « you » renvoie. Mrs Dalloway s'adresse ainsi à Peter en pensées. Cette phrase ne peut donc avoir été prononcée à voix haute, malgré la présence de *she said*, qui semble indiquer le contraire. *La forme est donc démentie par le sens en contexte*, par le référent contextuel *créé par le texte*. Si l'on traite ce passage comme s'il avait réellement été dit dans le contexte (ce que semble indiquer la forme), comme si *say* avait son sens habituel, l'on se méprend sur le sens de l'énoncé. Un brouillage s'opère entre l'intérieur et l'extérieur, la conscience des personnages débordant sur le réel. C'est alors plus généralement la catégorie même de DR qui me semble devoir être élargie, celle-ci étant en fait non réductible aux trois grands types de report : il y a des énoncés qui ne sont pas au départ syntaxiquement du DR mais qui se constituent comme tel au fil de leurs répétitions. Ils ont alors une existence propre et même s'ils n'ont été prononcés par aucun personnage, ils acquièrent en quelque sorte le statut de « DR du texte ». Ainsi, les formes canoniques de DR sont repérables, il y a du DR qui ne passe pas systématiquement par des formes stéréotypées. Cette zone frontière entre le linguistique formel (la structure) et ce qui ne passe pas par une forme syntaxiquement repérable mais produit le même effet est ce qui m'intéresse au premier chef. C'est ici que le détournement des marqueurs tend à remettre en cause une forme d'interprétation littérale de la linguistique saussurienne, dont j'ai parlé plus haut, qui considère le signe linguistique dans un rapport fixe entre signifiant et signifié. Or l'étude de textes de fiction (notamment du style de Virginia Woolf) révèle qu'il n'en est pas ainsi, qu'une certaine autonomie est possible, ce qui tend à remettre en cause l'assujettissement total du sujet à la langue du fait de l'arbitraire du signe. Si le signifié et le signifiant peuvent être disjoints, une marge de résistance à l'aliénation apparaît. En fait, la forme est génératrice d'un sens perceptible non au niveau du signifiant lui-même (ou d'une somme de signifiants) mais dans un au-delà de la chaîne signifiante, à l'intérieur de la fiction qui l'enserme ; le sens n'est pas forcément dans un rapport de symétrie

---

<sup>73</sup> Voir Jean-Claude Milner, *Le périple structural*, op. cit., p. 137, et son article consacré à la pensée

immédiate, au niveau de l'énoncé, avec la forme. Le signifié du signifiant n'est parfois accessible que dans un au-delà du signifiant lui-même à l'intérieur d'un contexte global. En d'autres termes, le signifiant se déconnecte du signifié comme désignant un référent objectif (extralinguistique) et fonctionne par rapport à un signifié interne à la fiction. La littérature ne parle pas que du monde, elle parle aussi d'elle-même. Le signifiant parle aussi, parfois, du signifiant : le signifié du signifiant est alors le signifiant lui-même. Le roman de Virginia Woolf permet une réflexion possible sur les formes signifiantes de DI (les structures de DI) dont le caractère trompeur est révélateur d'un sens inattendu.

Ces considérations aboutissent à une question centrale pour la suite de mes recherches, qui dépasse le cadre de ce roman : certains énoncés ne relèvent pas du DIL mais produisent un *effet de DIL* ; ce qui se présente comme ayant fait l'objet d'une verbalisation ne l'a pas forcément été. Certains énoncés ressemblent à du DIL car ils miment une situation de discours mais la restitution d'un dire origine en ces termes est exclue dans le contexte. L'on a alors affaire à du récit qui produit un effet de DIL, à du *DIL illocutoire*, en ce qu'il contient à la fois une partie verbale et une partie descriptive. Le DIL illocutoire ne saurait donc relever de ce que je propose d'appeler DIL au sens étroit du terme ou *DIL locutoire*, dans lequel l'énoncé-origine est reconstituable. (J'y reviendrai plus loin). En DIL illocutoire, la forme d'un énoncé est le résultat d'un double dessein, à la fois descriptif et verbal, ce qui l'éloigne du centre du DIL proprement dit, même s'il peut produire un effet de réel très grand. D'où cette idée de *continuum* appliquée également au DIL. Le concept de DIL illocutoire permet de rendre compte de nombreux énoncés entre deux, dans lesquels une pondération se dessine entre deux participations : celle du narrateur et celle, indirecte, du personnage.

Mais le concept d'effet s'applique également aux autres formes de DR. Le DD, qui en général favorise le report d'un dire effectivement verbalisé, peut apparaître dans des contextes où aucun acte de parole n'a lieu. Les quatre énoncés ci-dessous sont extraits d'une nouvelle de Virginia Woolf (« The Haunted House ») :

---

de Jakobson.

« Safe, safe, safe », the pulse of the house beats softly. [...]

« Safe, safe, safe », the pulse of the house beats gladly. [...]

« Safe, safe, safe », the heart of the house beats proudly. [...]

« Safe ! safe ! safe ! », the pulse of the house beats wildly. [...] <sup>74</sup>

Dans ces cas, l'on obtient un *effet de DD* : l'énoncé correspond syntaxiquement à du DD, mais au niveau du sens, le DD, enserré de guillemets, correspond à ce qui ne peut par définition être dit, l'énonciateur étant métaphorique et le verbe *beat* n'étant pas un verbe de parole. Paradoxalement cet effet de DD, donc cet effet de DR, se transforme en DR du texte dès sa deuxième apparition : c'est la répétition de ce segment qui le constitue comme rapporté. Le changement de ponctuation, les variations au niveau des adverbes, traces de l'intervention narrative, montrent la non autonomie totale de ces segments, ce qui est le propre du discours rapporté.

La question de l'interprétation de ces détournements se pose alors : l'idée de disjonction appelle selon moi une interprétation de type psychanalytique, mettant en jeu la position du sujet par rapport au langage. L'idée défendue par Jacqueline Authier d' « advenue du sujet par la non-coïncidence à son dire »<sup>75</sup> me semble intéressante à creuser : c'est comme si, par ce détournement des formes, était illustrée cette dépossession du sujet de la maîtrise de son dire, ce sujet à jamais morcelé, séparé d'une partie de lui-même par l'advenue du langage. Je suggère que le DR, tel qu'il se présente dans *Mrs Dalloway*, ne fait qu'illustrer dans le langage cette division du sujet, à jamais coupé de lui-même par le caractère non accessible du désir barré par le langage. D'où la profusion de discours indirect, typique ou détourné, d'où la privation par le narrateur de la parole directe du personnage. Le personnage n'a pas la parole ; il est sans cesse objet de discours, enserré dans des structures de DI. L'objection : l'on ne peut véritablement

---

<sup>74</sup> [1818] 1921. « The Haunted House ». *Monday or Tuesday*. London : The Hogarth Press. Référence communiquée par Mireille Quivy.

démontrer, preuves scientifiques à l'appui, que tout ceci ne soit qu'une projection, une autobiographie déguisée. Pourtant, outre le caractère générique de cette affirmation, applicable à tout travail de recherche, ce qui en affaiblit la portée, les éléments s'accumulent dans le sens de l'interprétation proposée : les manques, les dialogues tronqués, inachevés, suggèrent l'idée d'un discours impossible à dire, et donc à rapporter intégralement ou à rapporter tout court. L'article aurait d'ailleurs pu s'intituler : *Mrs Dalloway* ou l'impossible DR. Je suis ici influencée par les travaux d'André Green, en particulier par son recueil d'articles intitulé *La déliaison*. Selon lui, un texte a un inconscient qui le travaille. Cet inconscient freudien peut se démontrer, sans nécessairement faire appel à l'auteur, car il est perceptible à la surface du texte :

L'existence de cet inconscient freudien est présent dans les articulations thématiques, les césures du texte, les silences brutaux, les ruptures de ton et surtout les taches, les scories, les détails négligés qui n'intéressent que les psychanalystes<sup>76</sup>.

*Mrs Dalloway* regorge de césures, de silences brutaux, d'ellipses, qui se prêtent à ce type d'interprétation.

La rédaction de cet article constitue un tournant dans ma recherche dans le domaine du DIL : il me conduit à distinguer deux plans, le plan strictement linguistique ou grammatical (la technique), et le plan stylistique (l'effet produit). J'aboutis à la conclusion qu'un énoncé peut fort bien ne pas relever du DIL, c'est-à-dire ne pas être vraisemblable comme discours, tout en produisant un effet de DIL, c'est-à-dire être vraisemblable comme description du fonctionnement la pensée, produisant l'impression qu'une verbalisation a eu lieu. Un énoncé comme *who at this hour*, dans le contexte suivant :

---

<sup>75</sup> 2001. « Psychanalyse et champ linguistique de l'énonciation : parcours dans la méta-énonciation ». *Linguistique et psychanalyse*. Michel Arrivé et Claudine Normand (éds). Coll. « Explorations Psychanalytiques ». Paris : In Press Éditions. 91-108, p. 95-6.

<sup>76</sup> 1982. « Le double et l'absent ». *La déliaison. Anthropologie, psychanalyse et littérature*. Paris : Hachette, coll. « Pluriel », p. 58.

[...] she heard, distractingly, something fumbling, something scratching at the door. Who at this hour? Three, good Heavens! Three already! (*Mrs Dalloway*, p. 174)

ne relève pas du DIL car il ne peut avoir été intérieurement énoncé en ces termes mais il produit un effet de DIL en ce qu'il est vraisemblable au regard du fonctionnement de la pensée. La structure elliptique est évocatrice du fonctionnement psychique, non d'un dire intérieur. Genette ne fait pas la distinction entre discours et pensée dans leur traitement narratif. Or il me semble nécessaire, à la suite de Dorrit Cohn, d'opérer cette distinction<sup>77</sup> ; d'où la notion d'effet de DIL. Ainsi, ce qui ne relève pas du DIL d'un point de vue linguistique, peut relever du DIL d'un point de vue stylistique, donc relever du *style indirect libre* (SIL). Le SIL produit un effet de DIL, il commence là où s'arrête le DIL, et concerne cette zone d'entre deux, entre DIL et récit ou narration. En SIL, la structure utilisée est plus évocatrice que les mots eux-mêmes : ici la structure elliptique de *who at this hour* illustre l'étonnement de Mrs Dalloway de façon bien plus significative qu'une description simple ou qu'une restitution verbalement crédible ou vraisemblable de sa pensée. L'énoncé propose un mélange des deux. Le SIL implique ainsi un poids moyen entre récit et discours, et entraîne un degré de narrativité supérieur, de présence narrative supérieure.

Le notion d'*effet* de DR pose entre autres la question du *référentiel* dans un univers de fiction. Celui-ci en littérature est par nature fluctuant et mouvant. La grammaire du récit, qui doit en tenir compte, ne peut donc coïncider en tout point avec la grammaire du discours. C'est dans cette direction que s'orientent à présent mon travail.

---

<sup>77</sup> Pour un résumé du différend qui oppose Gérard Genette à Dorrit Cohn sur ce point, voir l'ouvrage de Genette, 1983. *Nouveau discours du récit*. Paris : Éditions du Seuil, p. 39.

### III.2. La fiction comme univers référentiel autonome : l'exemple des verbes « factifs »

Mon article sur la factivité est fondé sur l'idée que le discours littéraire fonctionne comme une entité référentielle autonome. Dans le discours narratif, le signifiant est par nature indéterminé et non référencé ; d'où son ambiguïté constitutive. Je me situe, ici encore, dans la lignée de Jakobson, qui souligne en effet que l'ambiguïté est une propriété intrinsèque de tout message centré sur lui-même :

Non seulement le message lui-même, mais aussi le destinataire et le destinataire deviennent ambigus. [...] Virtuellement tout message poétique est une sorte de citation et présente tous les problèmes spéciaux et compliqués que le « discours à l'intérieur du discours » offre au linguiste. La suprématie de la fonction poétique sur la fonction référentielle n'oblitére pas la référence (la dénotation) mais la rend ambiguë. A un message à double sens correspondent un destinataire dédoublé, un destinataire dédoublé, et, de plus, une référence dédoublée.<sup>78</sup>

On se souvient par ailleurs que le langage littéraire se différencie du langage de la communication simple par la fonction poétique du langage. Cette dernière est caractérisée par le fait que l'accent est mis sur le message pour son propre compte<sup>79</sup>. La fonction poétique du langage se distingue par la mise en évidence du « côté palpable des signes » et approfondit par la même « la dichotomie fondamentale des signes et des objets »<sup>80</sup>. Ainsi, un texte relève de la fonction poétique dès lors que s'y affirme l'autonomie des signes. Même si cette idée a été critiquée, notamment par Tzvetan Todorov et par Maurice Couturier qui lui reprochent d'avoir donné lieu à maintes « audaces »<sup>81</sup>, et à « maints délires »<sup>82</sup>,

---

<sup>78</sup> *Essais de linguistique générale*, tome 1, op. cit., p. 238

<sup>79</sup> La définition exacte est la suivante : « La visée (*Einstellung*) du message en tant que tel, l'accent mis sur le message pour son propre compte, est ce qui caractérise la fonction poétique du langage. » *Essais de linguistique générale*, tome 1, op. cit., p. 218.

<sup>80</sup> Jakobson, *Essais de linguistique générale*, tome 1, op. cit., p. 218.

<sup>81</sup> Dans *Devoirs et délices*, op. cit., p. 112, l'auteur propose un exemple de ces paradoxes que l'on se plaisait à proférer : « C'est un vrai plaisir de proférer des formules « audacieuses » : vous croyez que les mots désignent des choses ? Eh bien non, les mots désignent d'autres mots ! On s'enivrait un peu de ce genre de proclamations. »



elle n'en reste pas moins opératoire concernant la spécificité de la *langue du récit*. C'est ainsi que les verbes dits *factifs* ont un fonctionnement différent dans l'univers de fiction et dans le discours ordinaire. Ceci a donné lieu à un article publié récemment dans la revue *SIGMA-ANGLOPHONIA*<sup>83</sup>. L'étude de Carol et Paul Kiparsky établit qu'un verbe factif permet de présupposer vrai pour le locuteur le contenu de la proposition subordonnée qu'il introduit. Cette proposition est en général une proposition nominalisée en *that* ou  $\emptyset$  ou bien une proposition nominalisée en *-ing*. Cette étude, qui pose le trait factif comme étant intrinsèque à certains verbes, présente comme une règle absolue de fonctionnement ce qui n'a de pertinence que dans la situation d'énonciation *hic et nunc* d'un locuteur, en dehors de l'univers de fiction. Or dans le cadre d'une fiction, et si le locuteur-narrateur est omniscient, le verbe factif devient neutre de son point de vue. Les seules présuppositions que le verbe peut véhiculer sont celles du sujet de l'énoncé, donc du personnage S1. En d'autres termes, un verbe factif peut être intrinsèquement factif, donc véhiculer des présuppositions de vérité, mais celles-ci ne fonctionnent pas nécessairement par rapport à So. Dans une fiction, la factivité fonctionne par rapport à un plan décalé, un énonciateur décalé, différent de So. Le phénomène de factivité n'est donc pas uniforme : il est lié au repère-point de vue instauré dans l'énoncé, au plan d'énonciation auquel il appartient. Dans une situation de discours ou bien dans un récit où le narrateur est partie prenante, le verbe est factif du point de vue de So. Dans les autres cas, il est factif d'un point de vue autre. D'ailleurs le paragraphe ci-dessous (nous sommes dans la conscience du personnage, « Vic»), le verbe factif fonctionne par rapport à ce sujet de conscience, qui fait office de repère-point de vue, non par rapport à So :

His mind went back over the argument with Robyn Penrose in the car, about Silk Cut. She was clever, *you had to admit*, even if her theories were half-baked. (*Nice Work*, p. 228)

---

<sup>82</sup> Maurice Couturier, 1995. *La Figure de l'auteur*. Paris : Editions du Seuil, p. 19.

<sup>83</sup> 2004. « A propos des verbes factifs et du discours indirect libre ou enchâssé en contexte de récit ». *SIGMA-ANGLOPHONIA* 14. Nanterre : Presses Universitaires de Paris X-Nanterre. 139-147.

L'incise *you had to admit* ne vient pas confirmer le caractère vrai du contenu précédent du point de vue de So (malgré la présence du pronom « you » à valeur générique). Il véhicule uniquement les présuppositions de S1 (Vic), le personnage focalisé.

En outre, la factivité prenant S1 pour origine en récit n'est pas du même ordre que celle mise en œuvre en discours. En fait, il apparaît que les incises factives de DIL ont un rôle commentatif de renforcement du segment principal, plus qu'un rôle présuppositionnel. Cela encore c'est l'univers de fiction qui le crée, c'est la présence d'une autre situation-origine différente de Sito qui en est la cause :

Something really extraordinary had to be inside this top-security vault, *Harry was sure.* (*Harry Potter and the Philosopher's Stone*, p. 12)

L'incise ne dit rien du caractère vrai au yeux de So du contenu de la proposition principale. En revanche, elle indique comment cette dernière doit être prise : comme un point de vue assuré de Harry, qui présente comme vrai ce contenu. En DIL, lorsque l'énoncé manifeste le point de vue du personnage, l'incise véhicule une présupposition de ce personnage, entendue comme un renforcement de la première assertion différée. Elle ne manifeste en aucun cas l'attitude de So sur ce contenu. Ainsi, en l'absence d'altérité de point de vue — en DIL, So ne peut intervenir sur le caractère vrai / faux de la relation prédicative —, l'énoncé ne peut avoir qu'une valeur de présupposition atténuée :

I found it very hard to get him to talk but *he finally admitted* that he knew nothing about them.

Dans ce cas, on observe que la présupposition vient de So (*I*) différent de S1 (*he*), le repérage s'effectue par rapport à Sito, situation de référence. La même chose en contexte de récit produit un effet présuppositionnel bien moindre s'il n'y a plus d'altérité, si la situation de référence est Sit1, comme c'est le cas dans l'énoncé en DIL ci-dessous :

Harry was at a loss what to say. He knew nothing about them, *he admitted* but wanted to add something. He wasn't sure whether the Mannings hadn't arranged all that for him to feel completely helpless.

Ce détour par les verbes factifs permet de prendre conscience de l'existence d'une grammaire du récit, distincte sur certains points en tout cas de la grammaire du discours. D'ailleurs Benveniste, dans une distinction bien connue, oppose le plan du discours à celui de l'histoire. Dans l'énonciation historique, le locuteur est exclu du récit, toute subjectivité en est bannie, alors que dans le discours l'énonciation intègre dans ses structures le locuteur et l'auditeur, avec le désir du premier d'influencer l'autre<sup>84</sup>. Même si cette opposition a été remise en cause du fait de son caractère trop général donc artificiel, il n'en reste pas moins que les verbes factifs fonctionnent différemment en contexte de récit (historique) et en contexte de discours. En outre, la prise en compte du caractère fictif d'un énoncé-origine dans un univers de fiction me semble à présent essentielle. Cet original fictif doit donc être posé comme constitutivement « unreliable ». En tout cas, l'on ne peut le traiter de la même façon qu'un discours rapporté effectivement verbalisé.

### **III.3. Le marquage linguistique du point de vue : le cas de *cease*. Vers la défaisabilité de la règle**

La question du point de vue, plus précisément du marquage linguistique du point de vue, en préambule à la monographie que j'ai consacrée au DIL, commence à m'intéresser. Il apparaît que le point de vue s'inscrit dans la langue, dans certaines configurations syntaxiques. Un cas me semble remarquable, celui de la construction du verbe *cease*, auquel Geneviève Girard a consacré un article<sup>85</sup>. Parallèlement, et grâce notamment à l'étude de la construction transitive

---

<sup>84</sup> Voir Julia Kristeva, *Le langage, cet inconnu. Une initiation à la linguistique*, op. cit., p. 17.

<sup>85</sup> 1994. « Cease + to + V / stop + V + ing et la notion de 'sujet identique' ». *SIGMA 16*. Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence. 59-70.

de *cease*<sup>86</sup>, une autre question commence à émerger : comment évaluer la validité d'une théorie ? Qu'est-ce qu'une règle ? Celle-ci doit-elle se fixer comme objectif d'effacer tout résidu inexplicé ? Il m'apparaît que le caractère relatif, simplificateur de certaines approches systématiques, qui se fixent cet objectif, pose la question de la *défaisabilité* de la règle, due à l'existence d'un *reste* dans la grammaire, correspondant à un reste constitutif dans le langage. Ceci correspond à la conception du langage développée par Jean-Jacques Lecercle dans *La violence du langage*<sup>87</sup>, qui va par la suite me permettre de penser le DIL dans le cadre de la théorie du *reste*. L'influence de la démarche positive (au sens d'optimiste) de Jakobson se fait à ce stade également sentir : la validité d'une théorie ne se mesure pas à la rigueur de ses refus mais à *sa capacité d'accueillir et d'intégrer*<sup>88</sup>. La construction transitive du verbe *cease* offre, semble-t-il, un exemple de limite du pouvoir explicatif d'une approche théorique. Mon étude s'appuie sur un corpus d'œuvres littéraires des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

Le verbe *cease* peut entrer dans deux constructions différentes : il peut être suivi soit de *to*, soit de *-ing*. Or ces deux constructions ne sont pas interchangeables, et lorsque les deux sont possibles, le sens est différent. La nature du verbe qui suit *cease* est déterminante : lorsque *cease* est suivi d'un verbe d'état permanent non intentionnel (par exemple *to be*), *to* est toujours utilisé ; lorsque *cease* est suivi d'un verbe d'état non permanent (*be a maid*) ou d'un verbe dynamique, *to* et *-ing* sont possibles. Le sujet d'un verbe d'état permanent est nécessairement non agentif, alors que dans tous les autres cas il peut l'être. Il m'apparaît que c'est autour de ces deux questions (nature du verbe suivant *cease* et agentivité du sujet) que l'on peut tenter de construire une explication. Je pars d'exemples de corpus du type :

The old owl no longer hooted, and the water-oaks had *ceased to moan* as they bent their heads. (*The Awakening*, p. 32)

---

<sup>86</sup> 2004. « A propos de la construction transitive du verbe *cease* à partir d'un corpus littéraire ». *Bulletin de la Société de Stylistique Anglaise* n° 24. 117-137.

<sup>87</sup> [1990] 1996. Trad. Michèle Garlati. Paris : PUF.

<sup>88</sup> Voir Jean-Claude Milner, *Le périple structural*, op. cit., p. 136.

? The old owl no longer hooted, and the water-oaks had *ceased moaning* as they bent their heads.

Le premier énoncé est authentique, le second est une manipulation. On constate que le verbe *moan* est dynamique, le sujet doit être agentif. Or il s'agit d'un sujet métaphorique, qui ne peut faire l'action indiquée par le verbe *moan*. Devant cette première difficulté, je m'en remets à ma théorie des observables et aux outils métalinguistiques dont je dispose. Les outils proposés dans le cadre de la TOE ne semblent pas vraiment éclairants : le marqueur *to* y est présenté comme un « opérateur de visée », permettant de matérialiser « une extraction d'une occurrence ». Plus précisément,

[...] l'infinitif, en tant que « visée d'une occurrence de p (comme représentant la classe des occurrences de la relation prédicative) est une mise à distance d'une véritable relation prédicative : nous avons donc une occurrence valable de procès, compatible selon les cas d'imbrication, avec une validation. [...] Nous avons donc bien affaire, avec l'infinitif, à un procès identifié, isolé comme événement et pour lequel est spécifié un agent.<sup>89</sup>

Or rien de tel ne me semble entrer en ligne de compte lorsque *cease* est suivi de *to*. Il ne s'agit pas de viser une occurrence de p. Je suis donc amenée à ne considérer que les phénomènes, en dehors de tout appareil formel. Sans refaire toute la démonstration, il apparaît que l'alternance *to* / *-ing* après *cease* dissimule une opposition sémantique de fond, plus qu'une opposition simplement aspectuelle. Cette opposition est en fait dérivée d'une structure profonde différente, d'un agencement syntaxique différent : le terme de départ n'est pas le même dans les deux cas, même si cela n'est pas visible en surface. En effet, lorsque *cease* se construit avec *to*, *le sujet de l'énoncé n'est jamais agentif* : soit que le verbe est dynamique mais que le sujet n'est pas humain (ce qu'illustre l'exemple), soit que le verbe est totalement statique. En fait, le procès (action ou état) *cesse en dehors du dessein du sujet*, qui lui ne cesse rien du tout. Mais il

---

<sup>89</sup> Jean Chuquet, Janine Bouscaren & Laurent Danon-Boileau, 1987. *Grammaire et textes anglais. Guide pour l'analyse linguistique*. Paris : Ophrys, p. 150.

reste un cas inexpliqué : *to* peut être utilisé alors que le sujet est totalement agentif et que le verbe est un verbe d'action :

They had ceased *to talk* ; that was the explanation.<sup>90</sup>

Dans ce cas, il apparaît, et cela est confirmé par les divers informateurs anglophones consultés, que le procès cesse en dehors du sujet, *aux yeux du locuteur*. Le locuteur donne *son point de vue* subjectif sur la relation prédicative *they / talk*, qui d'après lui a cessé. Nous avons ici, contre toute attente, *un cas d'inscription du point de vue du sujet dans la langue*. Avec *-ing* en revanche (*they had ceased talking*), rien de tel : *talk* aurait un statut avéré dans l'univers fictif et le sujet *they* serait pleinement agentif : il cesserait l'action de *talk*. Cela explique le caractère peu acceptable de l'exemple initial en *-ing* : le sujet (*the water-oaks*) ne pouvait intentionnellement cesser de faire l'action désignée par *moan*. C'est uniquement à travers un point de vue subjectif que le procès pouvait cesser, non dans le contexte créé par l'univers référentiel de la fiction. L'idée défendue par Pierre Cotte selon laquelle *to* est un *opérateur de dévirtualisation*<sup>91</sup> me semble être, dans le cadre des théories énonciatives, celle qui convient le mieux ici : lorsque *to* suit le verbe *cease*, l'on reste d'une certaine manière dans le virtuel. Il n'y a jamais de passage à un fait avéré dans l'univers du récit. Ceci m'amène à distinguer deux structures profondes pour ces verbes, différentes l'une de l'autre, dont l'une fait apparaître une similitude avec la construction du verbe *seem* et plus généralement avec les verbes à montée du sujet. On pourrait me reprocher de ne pas creuser davantage cette piste, de ne pas prendre en considération les autres verbes à montée du sujet, ou encore de ne pas opposer le fonctionnement de *cease* à celui de *stop*. Mais tel n'est pas mon objet. Mon propos est plus modeste et vise à mettre en évidence, au moyen d'un exemple de grammaire, le caractère relatif du métalangage, conclusion sur laquelle je m'appuierai ensuite pour construire une grammaire du DIL. Mais si la construction *cease + to* échappe temporairement au pouvoir explicatif de la TOE, et plus généralement des théories énonciatives, cela ne les invalide en rien. Cela

---

<sup>90</sup> Virginia Woolf. [1927] 1964. *To the Lighthouse*. London : Penguin, p. 20.

fait simplement apparaître le caractère nécessairement en retrait de la formalisation par rapport à l'infinie variété de la langue. La formalisation à mon sens ne peut jamais prétendre à l'exhaustivité. De ce point de vue ma démarche est peu saussurienne et encore moins hjelmslevienne. Louis Hjelmslev, à qui l'on doit le concept de métalangage, proposait un saussurisme épuré de tout résidu empiriste<sup>92</sup>. Selon lui, la linguistique structurale se devait de construire sa méthode de manière à pouvoir éviter tout recours direct à la substance sensible. Or c'est exactement l'inverse que l'étude du DIL m'amènera à faire. Il y a toujours dans la langue un *reste*, un résidu temporaire, que la théorie parvient à régler par la suite, en même temps que ne cessent d'apparaître d'autres manques à expliquer, dans une démarche reproductible quasiment à l'infini. Ce résidu constitutif dans le langage, ce *reste*, rend tout métalangage par nature fragmentaire. De manière plus générale, c'est en fait une réflexion sur le métalangage qu'il faut mener. Si ce dernier est nécessaire, il faut d'emblée le situer dans une perspective non fixe, pour ménager un peu de place aux cas non prévus par la théorie et qu'il s'agit d'intégrer, et que l'utilisation variée du langage rend possible. Je reprendrai ici, en préambule à ce qui suit, le constat et l'analyse de Jean-Jacques Lecercle<sup>93</sup> :

Le linguiste essaie donc de tracer une frontière, à l'intérieur de la langue naturelle, entre langage-objet et langage-instrument (autrement dit un ensemble de concepts). L'échec nécessaire de cette tentative éclate dans la jargonophilie chronique dont souffrent les linguistes : une part non négligeable de la vie professionnelle du linguiste est passée à traduire la terminologie de X dans les termes qu'affectionne Y. Mais il y a une compensation : la créativité de ce jargon fait de lui une manière de poète. [...] Seul le silence de l'échec a mis fin à cette prolifération terminologique. Dans cette nécessité et impossibilité paradoxales du métalangage, il faut voir un autre symptôme de l'existence constitutive d'un reste. [...] On se rend compte qu'une règle n'explique pas toutes les données, et laisse un résidu ; on propose une règle exceptionnelle pour réduire le résidu, car la grammaire scientifique ne vise pas seulement la cohérence, mais l'adéquation à la totalité des

---

<sup>91</sup> 1983. « To opérateur de dévirtualisation ». *Modèles linguistiques*, IV, 2.

<sup>92</sup> [1959] 1988. *Études linguistiques*. Paris : Éditions de Minuit.

données ; enfin, on abandonne la règle exceptionnelle pour une règle véritablement générale, qui se situe à un niveau d'abstraction plus élevé, et qui couvre la totalité des données. Au bout du processus, il n'y a plus de résidu, il a été totalement réduit. L'admission de l'existence d'exceptions est donc pour le linguiste un aveu d'échec temporaire. Les textes de mon corpus ne permettent pas ce genre de stratégie. Ce sont autant d'exemples non d'un résidu temporaire, mais d'un *reste* constitutif.

C'est dans cette perspective de l'existence d'un *reste* constitutif, irréductible, que j'ai abordé la rédaction de ma monographie, dont on trouve une première ébauche dans l'article publié dans les Actes du colloque d'Aix sur le DIL.<sup>94</sup> Penser le DIL en termes de *reste* n'est pas un aveu d'échec du linguiste ou bien une solution de facilité : c'est au contraire rendre possible la formalisation d'un phénomène par nature peu syntaxique, même si cette formalisation a un caractère relatif.

#### **IV. LA THEORIE DU *RESTE***

##### **IV.1. : le DIL comme *reste* de la syntaxe. Entre fixité et impossible saisie**

La question du DIL se trouve au centre du débat sur le métalangage. Dans la mesure où le DIL n'est pas une forme grammaticale (à l'exception des cas où ce dernier s'annonce comme tel par une incise), est-il possible de construire une théorie linguistique valide du DIL sans sombrer dans l'approximation abusive ? De manière plus générale, le DIL se prête-t-il au métalangage ? La réponse est affirmative, si l'on postule, à la base de tout DIL, un discours-origine, réel ou fictif, *reconstructible à travers lui*. Le DIL devient alors un discours sur un

---

<sup>93</sup> *La violence de langage*, op. cit., p. 27-28.

<sup>94</sup> Ce colloque a rassemblé environ cinquante participants. Seize communications ont été présentées, dont quinze ont été publiées dans les Actes du colloque, sous la responsabilité de Gilles Mathis, de Claire Pégon et de moi-même. (2004. *Stylistique et énonciation : le cas du discours indirect libre*. Numéro spécial du *Bulletin de la Société de Stylistique Anglaise*. Nanterre : Atelier de Reprographie intégré).



discours, une forme de métalangage lui-même en quelque sorte, entendu au sens de Jakobson, et le discours-origine sur lequel le DIL s'appuie fictivement correspond à ce qui n'est autre qu'un *réfèrent*. On retiendra la distinction de Jakobson<sup>95</sup> :

Une distinction a été faite dans la logique moderne entre deux niveaux de langage, le « langage-objet », parlant des objets, et le « métalangage » parlant du langage lui-même.

Le DIL parle à la fois des objets à travers un point de vue particulier, et du langage lui-même, puisque les mots s'y donnent à voir comme étant ceux d'un autre. En cela, le DIL est un type de métalangage. Il se dérobe à la forme mais y renvoie sans cesse. Il suppose un réfèrent, une verbalisation antérieure, dont il constitue le report. Pourtant, le réfèrent pose problème en littérature car ce dernier n'existe qu'à l'intérieur de la fiction qui le crée. Comment fonder une théorie précise sur ce qui n'a d'existence que virtuelle ? Pourquoi le DIL devrait-il s'appréhender dans sa vraisemblance par rapport à un modèle extralinguistique, alors que son utilisation dans l'univers de fiction interdit tout rapprochement trop étroit avec le réel ? Notre hypothèse de départ est que, pour rendre possible une grammaticalisation (relative) du DIL, il faut considérer que le DIL se fonde sur un discours-origine fictif qui sert de réfèrent construit à l'intérieur de l'univers de fiction, dont on constate les traces grammaticales dans l'énoncé. Ces traces grammaticales, qui sont des *isotopies* (terme emprunté à Algirdas Julien Greimas<sup>96</sup>), permettent de reconstituer le réfèrent, qui ne se donne jamais comme tel ; le réfèrent est par nature suggéré, implicite mais reconstituable. Cependant, la question de la vraisemblance en littérature ne va pas de soi non plus : la littérature ne copie pas le monde, même s'il y a toujours dans un texte de fiction quelque chose à apprendre sur le monde. Comme le souligne Todorov<sup>97</sup>,

C'est que l'artiste, l'écrivain, ne peint pas directement le monde, mais seulement son expérience du monde. [...] La force de l'expérience, qui compte

---

<sup>95</sup> *Essais de linguistique générale*, tome 1, op. cit., p. 217-218.

<sup>96</sup> Algirdas Julien Greimas & Joseph Courtès, 1979. *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, tome 1. Paris : Hachette Université, p. 197.

ici, ne se confond pas avec la vérité d'adéquation. Un peintre n'a pas besoin d'être réaliste pour nous donner l'impression qu'il accède à la vérité du monde. [...] Cette exigence de vérité ne préjuge rien du style de l'œuvre. . [...] Comment se mesure cette vérité ? [...] Le seul moyen d'y accéder est indirect : c'est d'observer l'écho de ces textes. S'il est persistant, c'est la garantie qu'ils nous approchent de la vérité.

Si la littérature ne copie pas le monde, pourquoi une analyse linguistique du DIL doit-elle être fondée sur une ressemblance par rapport à un discours supposé origine ? La réponse est purement pratique : analyser le DIL s'avère être une entreprise linguistiquement impossible si l'on ne reconstitue pas à travers l'énoncé de surface une forme origine fictive permettant de dégager des origines discursives et de mettre en relief le rôle linguistique du narrateur. Sans cela, toute formalisation semble compromise. Un énoncé ne peut être ressenti comme du DIL que si l'on *perçoit* à travers lui un discours-origine, un point de vue verbalisé en décalage avec le locuteur de l'énoncé. Il faut ainsi pour interpréter un énoncé comme DIL se placer du point de vue de celui qui le reçoit, en l'occurrence le lecteur-linguiste : la démarche est donc d'ordre pragmatique. Ces remarques se situent dans une théorie de la *réception*, adaptée au DIL. Il me semble que le DIL est le lieu de l'*effet* produit, le lieu d'une perlocution<sup>98</sup>, et que la notion d'effet ne peut sérieusement être exclue de la grammaire. En cela, cette démarche rejoint celle des guillaumiens : un mot est en langue doté d'un « signifiant de puissance », qui se transforme en « signifié d'effet » dès lors qu'il entre dans une phrase. L'effet de sens est un au-delà du signifié d'effet : l'effet produit par un énoncé est fonction de sa mise en énonciation par un énonciateur particulier qui prend en charge cet énoncé, dans des circonstances déterminées<sup>99</sup>. Pierre Cotte souligne d'ailleurs l'importance du concept d'effet de sens comme inséparable de

---

<sup>97</sup> *Devoirs et délices*, op. cit., p. 122.

<sup>98</sup> J. L. Austin (*How To Do Things with Words*, op. cit., p. 101) définit ainsi la perlocution : « Saying something will often, or even normally, produce certain consequential effects upon the feelings, thoughts, or actions of the audience, or of the speaker, or of other persons : and it may be done with the design, intention, or purpose of producing them ; [...] We shall call the performance of an act of this kind the performance of a 'perlocutionary' act, and the act performed, [...] a 'perlocution'. » C'est au sens où la perlocution produit un effet sur la pensée (dans la mesure où un type d'interprétation est généré, l'interprétation DIL) que ce terme est ici employé.

la linguistique et déplore que certains linguistes le traitent par le mépris « alors que c'est ce qu'on s'évertue à construire dès qu'on parle ». <sup>100</sup>

La notion d'effet occupe donc une place centrale dans mon travail. L'effet de sens produit par l'énoncé lui-même fait partie du sens de l'énoncé. La philosophie qui sous-tend cette position, empruntée aux travaux de John Searle<sup>101</sup>, est l'idée qu'il ne peut y avoir de sens abouti sans référence : la signification ne peut être totalement indépendante de l'acte d'énonciation. Dans son introduction à l'ouvrage de Searle, Oswald Ducrot souligne ce point avec la plus grande netteté :

Certains énoncés ne peuvent se décrire sémantiquement sans que l'on fasse intervenir quelques effets de leur énonciation. Ces effets ne sont pas des conséquences secondaires qu'entraîne, dans certains contextes [...], la transmission de la signification. Tout au contraire, pour définir la « signification » de l'énoncé — ou ses significations, s'il en change selon les contextes — il devient nécessaire de prévoir les répercussions qu'il aura, en vertu des conventions de la langue, sur la situation de discours. <sup>102</sup>

Si tous les effets de sens ne sont pas prévisibles, il faut considérer l'effet de sens comme faisant partie intégrante de l'analyse grammaticale.

Ouvrons ici une parenthèse : lorsque l'on se situe dans un cadre théorique strictement grammatical comme la TOE par exemple, la démarche analytique consiste, nous l'avons dit, à partir de l'énoncé pour remonter vers son origine ; le texte est analysé comme mettant en place certains repères énonciatifs et, au terme des opérations, un ou des sujets sont construits. Si l'on applique cette méthode à un énoncé interprétable comme du DIL, l'on obtient dans certains cas des résultats contrastés :

---

<sup>99</sup> Voir André Joly & Dairine O'Kelly, 1989. *L'analyse linguistique des textes anglais*. Paris : Nathan, p. 268.

<sup>100</sup> *Les théories de la grammaire anglaise en France*, op. cit., p. 30.

<sup>101</sup> 1979. *Speech Acts*. Cambridge : Cambridge University Press.

<sup>102</sup> 1977. « De Saussure à la philosophie du langage ». Introduction à l'ouvrage de John Searle. *Sens et expression : études de la théorie des actes de langage*. Trad. Joëlle Proust. Paris : Éditions de Minuit, p. 33-34.

Jasper offered her an opal necklace ; Rose a gold necklace. Which looked best against her black dress ? *Which did indeed ?* said Mrs Ramsay, rather absent-mindedly, looking at her neck and shoulders (but avoiding her face) in the glass. [...] *But which was it to be ?* They had all the trays of her jewel-case open. The gold necklace, which was Italian, or the opal necklace, which Uncle James had brought her from India ; or should she wear her amethysts ?  
'Choose, dearests, choose,' she said, hoping that they would make haste. (*To the Lighthouse*, p. 92)

Dans le cadre de la TOE, l'incise *said Mrs Ramsay* va servir à construire Mrs Ramsay comme locuteur (ou locuteur origine) de *Which did indeed ?*, distinct du narrateur, et la forme passée du verbe *do +ed* permet de construire un énonciateur, le narrateur, responsable de l'adjonction de cette marque. Dans les termes de Jenny Simonin<sup>103</sup> dans le cadre de la TOE, le narrateur est alors *énonciateur* (il est responsable de l'acte d'assertion contenu dans son énoncé, c'est-à-dire qu'il présente comme explicitement vrai, au moyen de l'incise, que quelque chose a été dit, il est responsable de différents repérages comme les repérages temporels et des personnes) et le personnage a alors le statut de *locuteur* (en tant que ce dernier a verbalisé un énoncé en T1 et reste point origine de certains repérages dont on perçoit la trace dans l'énoncé). Si l'on s'en tient là, c'est-à-dire à un niveau purement formel, opérationnaliste, on évacue un point important : cet énoncé, qui se présente comme étant rapporté en DIL, ne peut avoir été prononcé dans l'univers de fiction. L'énoncé semble annoncer un locuteur mais il n'a pas de locuteur. Il annonce explicitement un référent (*which does indeed ?*), mais il n'a pas de référent dans l'univers de fiction, en tout cas pas de référent verbal<sup>104</sup>. Le sens en contexte interdit en effet de le reconstruire. Comment rendre compte de ce paradoxe dans la TOE ? Comment rendre compte de la disjonction entre le réel textuel et le réel référentiel à l'intérieur de la fiction : ces paroles sont interprétées comme ne pouvant avoir été prononcées, même si

---

<sup>103</sup> 1984. « De la nécessité de distinguer énonciateur et locuteur dans une théorie de l'énonciation ». *DRLAV* 30 : 55-62.

elles sont matériellement linguistiquement présentes. Il y a le signe, mais il n'y a plus l'objet. La syntaxe (l'assemblage de signifiants) semble annoncer un report de paroles, donnant ainsi l'illusion que nous avons affaire à du DR. En fait, s'il s'agit de DR, le signifié de la forme signifiante est amputé : l'absence de référence (énoncé-origine) vient remettre en question la complétude du sens, son caractère abouti. L'énoncé continue de faire sens au niveau locutionnaire (il est bien construit) mais ce qui est annoncé comme ayant un caractère verbal ne l'est pas. Aucun acte illocutionnaire n'a lieu car l'acte d'assertion fictif origine n'a pas eu lieu. Tout au plus avons-nous affaire à un effet d'acte illocutionnaire. En fait, l'existence de formes qui, lorsqu'elles sont utilisées, quel que soit le contexte, produisent une signification préalable corrobore la thèse d'Austin, selon laquelle il existe une signification locutionnaire qui s'oppose à la force illocutionnaire d'un acte. Le sens locutionnaire (le sens attribué à une phrase hors contexte) est distinct du sens illocutionnaire (un acte de parole, effectué dans une situation donnée, produisant un énoncé). Les phrases possèdent elle-mêmes une signification locutionnaire indépendante de l'acte illocutionnaire d'énonciation. Avec la généralisation de la performativité dans la doctrine des actes illocutionnaires, notamment grâce à l'apport des travaux de Searle, l'idée d'un sens indépendant de l'acte qui le produit est mise à mal. Pourtant, il semble que les cas de « faux-DR » illustrent ce phénomène, car ce qui vient à manquer dans l'exemple cité, c'est précisément le contexte, comme support de l'acte accompli. La notion d'acte elle-même est alors remise en cause : ces énoncés ne parviennent jamais au rang d'acte, même indirects, d'une part parce qu'il sont fictifs et d'autre part parce qu'ils n'ont pas de référent dans l'univers du récit. L'énoncé a beau présenter comme vrai qu'un acte a eu lieu (au niveau syntaxique), si l'acte n'est pas corroboré dans l'univers du récit, le sens de la forme signifiante sera tronqué par l'absence de référent. En d'autres termes, la forme signifiante <X, said Y> n'a de DIL que la forme (l'incise, lorsqu'elle est présente, rattache le DIL à une forme)

---

<sup>104</sup> Le terme de référent est ici utilisé dans un sens un peu inhabituel. Il désigne cet énoncé dont on doit poser l'existence virtuelle dans l'univers de fiction, de façon à ce que l'interprétation DIL soit rendue possible.

et une partie du sens véhiculé par cette forme hors contexte. Ducrot résume les termes du débat ainsi :

Les éléments du langage ont-ils, à côté de leur valeur polémique, un contenu conceptuel indépendant ? Y-a-t-il, dans la langue, un noyau de signification irréductible à l'activité illocutionnaire, tel est le problème commun devant lequel se trouvent, actuellement, linguistique et philosophie du langage.<sup>105</sup>

Ceci a des répercussions sur la conception que je défends de la langue du récit : le discours du récit en créant une configuration formelle, un assemblage de signifiants qui lui est propre, donne accès à une certaine réalité. La fiction est un assemblage d'ancien (pour que l'identification puisse se faire) et de nouveau, de transparent et d'opaque. L'opacité donne paradoxalement accès au réel, en ne le représentant pas nécessairement de manière très fidèle, mais en y renvoyant. Si le texte est un jeu, il permet aussi d'accéder non à LA réalité, mais à une représentation de la réalité, une mise en mots originale de celle-ci. Il existe deux mondes, le réel et le fictif. Le fictif nous informe sur le réel et en même temps a son existence propre, ses lois propres. Ainsi un extrait de DIL sera vraisemblable par rapport aux constructions rencontrées dans le monde réel, mais il pourra être doublement fictif dans l'univers de fiction s'il n'a pas de référent clairement établi, s'il ne peut être reconstruit comme ayant été verbalisé.

Ce jeu sur le DR, où la forme signifiante (structure de DI) et le signifié (DR) sont en disjonction ou en disjonction partielle, interdisant l'accès à un référent, ne trouve pas réellement d'explication à l'intérieur de la TOE, qui n'est pas une théorie des actes de langage. Son objet n'est pas de rendre compte des effets de sens produits par un énoncé. Ce constat, déjà établi dans ma thèse à propos des références manquées en DI, trouve ici une autre illustration. Je suis alors amenée à affiner ma position théorique initiale : le textuel n'est pas aussi fiable que l'on pourrait le croire ; il n'y a pas de rapport nécessaire entre le signe linguistique complexe (la forme signifiante, le DI) et l'existence d'un référent (l'énoncé-origine

---

<sup>105</sup>« De Saussure à la philosophie du langage », Introduction à l'ouvrage de John Searle, op. cit., p. 34.

qui transforme le tout en DR) : une phrase peut faire sens si elle est bien construite mais si le référent n'est pas présent, le sens est amputé de l'une de ses dimensions. En conséquence, *le signifié, en matière de DIL, est bel et bien lié au référent*. Des données situationnelles, énonciatives, interviennent donc dans la constitution du sens. Dans l'univers de fiction, c'est précisément le contexte comme univers cohérent qui construit le référent. En conséquence, s'il existe des isotopies de DIL, construisant un discours comme antérieurement verbalisé, intérieurement ou extérieurement, le style de certains auteurs, dont les spécificités linguistiques peuvent être généralisées, met en péril le triangle signifié / signifiant / référent. Dans l'univers de la fiction, tout devient mouvant, les formes signifiantes peuvent avoir un sens inhabituel. C'est dans cet ordre d'idées que Claire Pégon souligne que certaines formes signifiantes comme le DD, que l'on a souvent tendance à considérer comme allant de soi du fait de leur caractère mimétique, peuvent également être affectées par la disjonction évoquée ci-dessus : la forme (DD) et le sens (DR) ne sont pas nécessairement dans un rapport fixe. Son idée est que

Traditionnellement le dialogue est accepté comme allant de soi, lecteurs et critiques le prenant pour le reflet le plus mimétique et vraisemblable d'une réalité discursive. Or, il me semblait au contraire entendre dans les dialogues narrés un autre leurre qui servait mieux à revenir sur soi. Ainsi s'avère-t-il qu'il y a toute une poétique du discours direct qui reste à creuser, laquelle s'interrogerait sur les lieux et les conditions dans lesquels le discours d'autrui est rapporté [...].<sup>106</sup>

De ce débat, il ressort que si les formes sont affectées d'un doute, il faut considérer le DR, et plus particulièrement le DIL dans l'univers de fiction, comme le lieu du *reste*, entendu comme ce qui résiste à la syntaxe mais que l'on peut toutefois tenter d'appréhender, en sachant que le *reste* contient une part toujours en fuite, nécessairement insaisissable. Ce reste est défini par Jean-Jacques Lecercle non en termes de manque mais en termes d'excès. C'est comme si tout

---

<sup>106</sup> 2003. Rapport de Synthèse d'Habilitation. Université de Provence, p. 78.

phénomène linguistique pouvait générer son propre excès, le rendant au bout du compte insaisissable dans sa totalité :

Décrire le fonctionnement du reste, ce n'est pas décrire des opérations différentes de celles de la grammaire, mais les mêmes opérations poussées à l'excès. Pour franchir la frontière, il faut prendre la route qui y mène, et simplement oublier de s'arrêter à la barrière. Parcours excessif, mais sur la même route. [...] Le reste est le royaume des monstres de la langue — des fausses unités et des constructions illicites.<sup>107</sup>

Si le reste est appréhendable, il ne saurait s'appréhender uniquement en termes métalinguistiques ou strictement linguistiques. C'est pourquoi, si l'on s'en tient à une théorie de la production du sens et des valeurs référentielles, à une théorie strictement grammaticale, l'analyse ne permettra pas à mon sens de faire la différence entre un énoncé de DIL très mimétique, dans lequel le personnage a presque le statut d'un locuteur à part entière, et un énoncé à point de vue, dans lequel le personnage est davantage dominé par le narrateur, dans lequel la réalité discursive est moindre. Il faut ainsi se fonder sur les traces grammaticales de la présence d'un autre pour tenter d'élaborer une grammaire du DIL. Cette prise de position théorique peut soulever une objection : un manque de prise en compte du caractère construit des opérations d'énonciation. Plus précisément, l'on pourra objecter « un flottement dans la démarche théorique, dû en grande partie au choix large des 'théories de l'énonciation' et qui de fait privilégie largement les actes de langage, So comme acteur de l'énonciation et sujet producteur de ses énoncés, prenant position par rapport à un autre sujet, S1 « qui ne parle pas », mais « est seulement responsable du contenu » de l'énoncé rapporté. »<sup>108</sup> Pourtant, il me semble que ce va-et-vient entre une théorie de la production du sens et des valeurs référentielles et une théorie de la réception est souhaitable : aucune théorie ne peut rendre compte d'un tout, qui serait la langue. Bien sûr les démarches épistémologiques peuvent différer mais je préfère tenter de les faire dialoguer. Je rejoins ici le positionnement théorique de Pierre Cotte, lorsqu'il

---

<sup>107</sup> *La violence du langage*, op. cit., p. 67.

<sup>108</sup> Jean Chuquet, rapport de thèse (joint aux documents annexes, volume IV).



souligne la nécessité de lire les linguistes de tous courants théoriques, non pour opposer leur discours, mais pour en voir la complémentarité :

Mais il faut aussi lire les autres linguistes, car la linguistique est moins une science de la formalisation, comme on le croyait il y a vingt ans, que de la reformulation. Un linguiste ne fait jamais que réélaborer le travail d'autrui : il doit donc lire les linguistes, car il trouvera bien souvent ses propres idées, non chez les autres (!), mais en lui-même après avoir lu les autres. Il convient de lire en laissant à l'auteur, s'il le faut, le bénéfice du doute le plus longtemps possible et en considérant que toute polémique est une perte de temps et l'expression d'une incompréhension : car souvent les linguistes croient inconciliables des hypothèses divergentes qui sont en fait complémentaires.<sup>109</sup>

Dans ma monographie sur le DIL, je me suis située à mi-chemin entre une grammaticalisation du DIL, qui me semblait possible au vu de la récurrence de certains phénomènes, (la recherche d'invariants ayant ainsi constitué la première partie de mon travail) et la prise en compte des multiples variations, qui sont consubstantielles à l'idée d'invariant. Autrement dit, la prise en compte des variations m'a semblé nécessaire pour rendre valide une grammaire du DIL, pour tenter d'en dégager les règles de fonctionnement. Mais il a fallu poser à côté de cette grammaire, un autre principe, celui de sa *défaisabilité* : la question des indices de DIL montre à quel point une grammaticalisation du DIL repose sur des bases fragiles, qui peuvent être anéanties à tout moment. La raison en est que les indices de DIL ne sont pas seulement des indices de DIL mais plus généralement des indices de point de vue, lequel n'implique pas un dire initial. Aussi, pour tenter de dépasser cette aporie en évitant de mettre en péril toute formalisation, les textes m'ont imposé la mise en place d'un double principe de réalisme, appelé *isotope*, dont le caractère relatif reflète la faisabilité et la défaisabilité de la règle. Ce double principe de réalisme comprend un aspect langagier d'une part et un aspect pragmatique d'autre part. Un énoncé appartiendra au DIL dit locutoire s'il satisfait aux deux conditions suivantes : le personnage a-t-il pu énoncer tels ou tels propos, contenu et forme ? Le personnage peut-il être responsable d'un acte de parole à ce moment-là de la narration ? Le lieu du narrateur est alors assez

simple à repérer. Il se manifeste essentiellement en deux points de l'énoncé (repérages temporels et des personnes). Il y a ici une forme de socle formel rassurant, permettant de conférer au linguiste la position du « sujet supposé savoir ». Le texte qui fait apparaître ce type de DIL est en quelque sorte le texte idéal pour le linguiste. Mais très souvent, il n'en est pas ainsi et l'un ou l'autre aspect de l'isotope prédomine : si le réalisme pragmatique domine, l'on a alors affaire à du DIL *pragmatique*, davantage investi par le narrateur (une élucidation de la stratégie — plus ou moins volontaire — du narrateur en termes de consonance / dissonance s'avère d'ailleurs ici importante). Le réalisme langagier de l'énoncé est alors moindre : c'est la forme la plus courante de DIL, celle qui se rapproche le plus d'un style (je l'ai d'ailleurs parfois appelé style indirect libre (SIL)). Mais si c'est le réalisme langagier qui domine, sans que pour autant le personnage ait pu énoncer tels ou tels propos, l'on ne peut qu'avoir un effet de DIL. L'aspect pragmatique de l'isotope, celui qui pose l'existence d'un référent, a donc un rôle fondamental. C'est à partir de ce dernier qu'un énoncé prend un tour plus ou moins mimétique, plus ou moins réaliste. Un énoncé sera ainsi interprété comme du DIL, même s'il est peu vraisemblable au niveau langagier (parce qu'il a été retravaillé) *s'il est perçu comme pouvant avoir été dit dans l'univers du récit*, comme réaliste du point de vue pragmatique. Ceci explique que le DIL pragmatique soit de loin le plus fréquent. En d'autres termes, si le DIL est par nature pragmatique, en ce sens qu'il pose l'existence d'un référent, le DIL n'est pas nécessairement locutoire. C'est la raison pour laquelle lorsqu'un énoncé est vraisemblable d'un point de vue locutoire, il ne relève pas nécessairement du DIL si au niveau pragmatique aucun référent ne peut être posé avec certitude. C'est ici que les disjonctions peuvent apparaître, mettant en péril une description du DIL fondée sur des critères formels uniquement. Cet *a priori* épistémologique de type formaliste revient finalement à traiter tout discours (intérieur ou non) comme nécessairement verbal, donc comme existant, donc comme ayant un référent (ou construisant un référent), alors que la pensée n'est pas nécessairement verbale (elle n'offre pas de corpus) et remet ainsi en cause le postulat du référent. Même

---

<sup>109</sup> *Les théories de la grammaire anglaise en France*, op. cit., p. 30.

si le psychique est constitué de signes, comme le souligne Bakhtine, ceux-ci ne sont pas toujours à tout moment organisés en phrases. La mise en mots par le narrateur d'une idée qui n'est pas forcément mentalement verbalisée par le personnage équivaut à rendre le discours intérieur intrinsèquement double : il y a celui qui pense ou ressent d'un côté (ou tout au moins celui à qui une pensée ou un ressenti est attribué) et celui qui met en mots. Si le rôle de ce dernier n'apparaît pas avec netteté au niveau strictement grammatical, il est pourtant prédominant. D'où l'idée quelque peu provocatrice avancée dans ma monographie que, sur fond de polyphonie généralisée du langage, le DIL de pensée ou discours intérieur libre n'est au fond qu'une *monophonie déguisée*, mettant ainsi en relief le rôle central du narrateur dans la mise en mots. Lorsque sont rapportées les pensées d'un personnage, la part du verbal-origine qu'il est possible de reconstruire est nécessairement moindre. Le sens de ma démarche est donc précisément de tenir compte de cet aspect, car même si dans l'univers de fiction tout est construit, il y a des degrés de construction.

Ainsi, une formalisation efficace doit selon moi intégrer ses propres limites, son propre reste, lequel est intrinsèque à la langue. Une formalisation plus souple, consciente de son propre manque, permet d'intégrer à plus ou moins long terme ces cas nouveaux, que le style individuel, la parole, rendent possibles : si le code existe, l'usage qui en est fait n'est pas complètement déterminé par lui. Le sujet, qui parle et est parlé, a une marge de manœuvre. Il ne fait pas que se dire, la langue ne fait pas que parler à travers lui : il est à la fois sujet au sens fort et sujet au sens faible, pour reprendre la terminologie de Ducrot<sup>110</sup>. Mais il y a aussi un autre aspect à prendre en compte : celui où le dessein de l'auteur est précisément de rendre indécidables certains énoncés. Si l'analyse grammaticale échoue dans ce cas, elle réussit si elle fait apparaître comme volontaire, comme choisie, cette indécidabilité. Elle réussit si elle fait apparaître comme un cas de figure acceptable ce que le linguiste ne peut étiqueter, ou qu'il étiquette en creux. En d'autres termes, à l'intérieur de la stabilité de la langue, il y a de l'instabilité. Cette

---

<sup>110</sup> 1977. « Note sur la présupposition et le sens littéral », post-face à Paul Henry. *Le mauvais outil. Langue, sujet et discours*. Paris : Klincksieck, p. 171-203.

instabilité n'est pas le signe de l'échec du linguiste si ce dernier part du principe qu'elle est constitutive de la langue elle-même. Le linguiste ne peut être totalement maître dans la vaste demeure du langage, de même qu'à cause du langage, par le fait même de l'existence du langage, l'homme n'est tout simplement pas maître en la demeure.

Le DIL malmène ainsi le *linguiste-désirant-tout-savoir*, pour reprendre de manière un peu parodique un concept lacanien, ainsi que son *objet a*, la linguistique. Il oblige à quelque peu désinvestir cet objet, comme instrument tout-puissant, permettant de tout expliquer. Il conduit à renoncer à ce *tout* angoissant, qui le place logiquement dans la position pour le moins menaçante du *linguiste-supposé-tout-savoir*, position dont la langue nous montre souvent à quel point elle est difficile à tenir. Le DIL oblige à sortir de ce *tout* illusoire : tout de la réflexion et du métalangage, tout de la formalisation linguistique, tout de l'objet lui-même comme appréhendable dans sa globalité. Le DIL relève également d'autres domaines comme la stylistique et la littérature<sup>111</sup>. Finalement étudier le DIL, c'est se confronter à sa propre limite ; c'est s'accepter comme pouvant et ne pouvant pas aller au-delà d'un seuil, imposé par soi-même ou par l'autre. En même temps, envisager une limite, c'est aussitôt tenter de la dépasser. En somme, étudier le DIL c'est d'une certaine manière et toutes proportions gardées apprendre à vivre. A la fin de son livre d'entretiens (*Devoirs et délices*), Todorov résume en ces termes ce que représente pour lui une vie d'études consacrées au langage, termes auxquels on peut être tenté de souscrire :

J'ai l'impression d'avoir toujours cherché la réponse à une seule question : comment vivre ? Cette recherche a pris la voie des sciences humaines [...]. Mais pour moi la connaissance n'est pas un but en soi, c'est la voie d'accès à un tout petit peu plus de sagesse.<sup>112</sup>

---

<sup>111</sup> Maurice Couturier, *La figure de l'auteur*, op. cit., p. 193, souligne également la nécessité d'étudier le DIL dans plusieurs perspectives, « car il s'inscrit dans au moins trois systèmes différents : le système linguistique, le système psychologique et le système poétique, systèmes qu'il fait jouer subtilement les uns par rapport aux autres, de sorte que toute étude ne prenant en compte que l'un des systèmes aboutit fatalement à une impasse. »

<sup>112</sup> *Devoirs et délices*, op. cit., p. 384.

## **IV.2. Dans le prolongement de la théorie du *reste* : le cas du monologue intérieur. Réflexion sur les catégories**

Dans un article récent consacré au monologue intérieur (MI)<sup>113</sup>, qui vise à prolonger le dernier chapitre de ma monographie, j'ai poursuivi mon travail sur le caractère trompeur des formes. Plus précisément, c'est la thèse d'inspiration formaliste selon laquelle le MI doit nécessairement faire intervenir un repérage de première personne, à l'exclusion de toute présence narrative, que je remets ici en question. Mon corpus fait apparaître que ce n'est pas parce que le MI apparaît à la première personne, en discours ordinaire, que Genette nomme « discours immédiat » (noté DIM), que d'une part ce discours est vraisemblable comme MI et que d'autre part l'on peut en déduire une absence totale de narrateur. Il me semble en effet que le MI doit s'analyser à la fois en termes grammaticaux et en termes d'effet de vraisemblance produit, ces deux aspects n'étant pas toujours dans un rapport fixe. L'absence grammaticale du narrateur n'est pas proportionnelle à l'effet de vraisemblance produit : il existe des énoncés qui constituent des monologues intérieurs dans lesquels le narrateur est grammaticalement présent (des énoncés rapportés en DIL ou en DD) et qui produisent un effet de vraisemblance supérieur à ceux où le narrateur est grammaticalement absent. Ainsi, il convient de dégager le MI d'une approche trop strictement formelle de manière à tenir compte de l'effet de vraisemblance produit. Je propose, pour plus de clarté, de faire du MI une catégorie narratologique générale, distincte des techniques linguistiques à même de le représenter, à savoir le DIM et le DR (le DD(L) et DIL), sachant que le DIM n'est pas nécessairement plus vraisemblable que le DIL. En fait, tout dépend du contexte d'apparition de ces formes et du style de l'auteur. On se situe ici dans un au-delà de la grammaire stricte, dans une grammaire prenant en compte l'effet produit, donc une grammaire énonciative au sens très large du terme, englobant à la fois la pragmatique et la stylistique. Ici encore, cette démarche s'inspire des

---

<sup>113</sup> 2005 (à paraître). « Le monologue intérieur : parcours entre narratologie et linguistique ». *Bulletin de la Société de Stylistique Anglaise* n°25.

travaux de Benveniste, qui me semble poser les prémisses d'une grammaire établie sur ces bases :

On peut enfin envisager une autre approche, qui consisterait à définir l'énonciation dans le cadre formel de sa réalisation. [...] Nous tentons d'esquisser, à l'intérieur de la langue, les caractères formels de l'énonciation à partir de la manifestation individuelle qu'elle actualise. [...] Dans l'énonciation, nous considérons successivement l'acte même, les situations où il se réalise, les instruments de l'accomplissement.<sup>114</sup>

Dans cette optique, il s'agirait d'analyser les textes en intégrant à l'analyse grammaticale le style considéré non comme écart par rapport à une norme mais comme « la conséquence d'un engagement vis-à-vis de la langue qui se traduit par l'utilisation optimale des possibilités qu'elle offre. »<sup>115</sup> Une grammaire stylistique des textes littéraires permettrait de convoquer quatre niveaux :

- celui de la narratologie (définition des procédés narratifs utilisés dans la mise en récit, par exemple le MI),
- celui de la linguistique (par quelles techniques l'on y parvient, par exemple le DR ou le DIM dans la mise en œuvre du MI),
- celui de la pragmatique (comment le message est reçu, quel est l'effet produit par les procédés ainsi utilisés) et
- celui de la stylistique *comme résultante* des niveaux précédents et rendant l'accès à l'interprétation des différentes procédures mises en œuvre possible.

Le style, par essence grammatical, offre une interface entre grammaire et interprétation. La stylistique est une réappropriation de la grammaire à des fins personnelles, et souligne le caractère vivant, mouvant de la langue. On constate donc le lien naturel que l'on peut établir entre une approche stylistique et la

---

<sup>114</sup> Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, tome II, op. cit., p. 81.

<sup>115</sup> Joëlle Gardes-Tamine, [1992] 2001. *La stylistique*. Paris : Armand Colin, p. 4.

théorie du *reste* : « le fait de style, c'est donc un fait grammatical qui se situe dans la langue, et dans certains cas, sur ses marges, aux frontières hors desquelles elle se défait. »<sup>116</sup> De même que l'énonciation suppose la conversion individuelle de la langue en discours, la stylistique n'est qu'une exploitation personnelle des procédures grammaticales existant dans la langue.

## V. POUR UNE LINGUISTIQUE NON STRICTEMENT SAUSSURIENNE

Je me situe donc, on le voit, dans le cadre d'une linguistique non saussurienne ou plutôt non strictement saussurienne. Sont sollicitées des notions comme celle de référent qui ne sont pas pertinentes dans un cadre qui s'intéresse uniquement au signifiant et au signifié et à leur rapport. Saussure étudie la langue (non le langage, par nature non unitaire, générateur d'antinomies) comme indépendante de ses circonstances d'apparition. Je ne pense pas que la langue soit totalement autonome par rapport au monde, autonomie qui expliquerait l'arbitraire du signe. Comme le souligne Julia Kristeva à propos de la *grammaire pure logique* de Edmund Husserl<sup>117</sup>, dont les travaux (notamment la conception du signe et du sens) constituent « la dette inavouée du structuralisme à la phénoménologie »<sup>118</sup>,

Beaucoup plus formelle que la grammaire rationnelle, sa formalité est pourtant limitée. Car la *forme pure* est tenue par le concept de *sens* qui dépend d'un rapport à *l'objet réel*. [...] On voit qu'en dernière instance le critère logico-grammatical (« a de sens le discours qui obéit à une règle grammaticale ») est limitée par la règle sémantique d'un rapport à l'objet.<sup>119</sup>

Par ailleurs, la notion d'effet produit sur l'autre par un discours implique une certaine matérialité de la langue. Un équilibre est à trouver entre la langue comme

---

<sup>116</sup>Joëlle Gardes-Tamine, *La stylistique*, op. cit., p. 10.

<sup>117</sup> [1900] 1969. *Recherches logiques*. Tome 2. Paris : PUF.

<sup>118</sup> *Le langage, cet inconnu. Une initiation à la linguistique*, op. cit., p. 219.

<sup>119</sup> *Le langage, cet inconnu. Une initiation à la linguistique*, op. cit., p. 230.

code, comme stock de signes, et la langue comme non autonome par rapport au monde. Je me situe donc, dans ma démarche analytique, entre la scientificité positiviste de Saussure, qui encourage l'élaboration d'une grammaire du DIL par exemple et le déni de la règle fixe, sur lequel Gilles Deleuze et Félix Guattari<sup>120</sup> fondent leur conception du langage, laquelle implique la défaisabilité de cette règle. Deleuze et Guattari considèrent le langage comme le lieu des incertitudes sémantiques : il n'est pas informatif ni communicatif. Leur conception est résolument anti-gricéenne : le langage ne consiste pas en l'échange de messages informatifs, le langage n'est pas *irénique*, il est au contraire *agonistique*, en ce sens qu'il est le théâtre d'affrontements. Ainsi, comme le souligne Jean-Jacques Lecercle,

une maxime agonistique de quantité s'énoncerait ainsi : dites plus, ou moins, selon ce qui est requis, afin de réduire votre adversaire à un silence rageur ou le contraindre à abandonner le terrain. [...] Ou, encore, une maxime agonistique de qualité affirmerait qu'il ne faut jamais dire ce que l'on croit vrai, mais plutôt ce qui nuit le plus à l'adversaire.<sup>121</sup>

Je partage l'idée défendue par Deleuze et Guattari que la parole prime sur la langue, que l'on passe sans cesse d'une langue à l'autre par la parole suivant la personne à qui l'on s'adresse. Cette conception suppose que l'objet de la linguistique n'est plus la langue mais le *style*. Mais le style pourtant est grammatical : je ne puis me résoudre à l'idée qu'il n'y a pas de norme intériorisée par un sujet parlant, que cette norme, qui fonctionne comme un socle commun nécessaire à la compréhension, ne repose pas sur un ensemble de règles. Ma position est donc médiane, comme le reflète mon travail sur le DIL, entre faisabilité et défaisabilité d'une règle. D'où le recours à la théorie du *reste*, le reste n'étant pas complètement anarchique : il peut s'analyser, se maîtriser en partie. Il n'est pas seulement rhizomatique, proliférant et dépourvu de structure, il peut s'appréhender. En d'autres termes, ma position se situe de façon assez schématique entre Saussure et Deleuze et Guattari. On retrouve ici, en sous-

---

<sup>120</sup> 1980. *Mille plateaux*. Paris : Éditions de Minuit.

<sup>121</sup> *La violence du langage*, op. cit., p. 51.



jacence, la conception benvenistienne du langage conçu comme intermédiaire entre liberté et contrainte, la langue n'étant pas seulement un stock de signes mais aussi ouverte à ses conditions d'emploi<sup>122</sup>. Il faut tracer une distinction, dit Benveniste, entre le caractère indéfini des phrases possibles et le nombre toujours limité, non seulement de mots, mais aussi de types de schémas syntaxiques auxquels le langage a recours. Il ajoute ceci (c'est nous qui soulignons) :

En passant par les mots, l'idée doit subir la contrainte des lois de leur assemblage ; *il y a, ici, nécessairement, un mélange subtil de liberté dans l'énoncé de l'idée, de contrainte dans la forme de cet énoncé, qui est la condition de toute actualisation du langage.*<sup>123</sup>

Dans le même ordre d'idées, je me situe logiquement à mi-chemin entre la conception lacanienne de la langue, fondée sur les travaux de Saussure (la langue comme autonome par rapport au monde), à savoir que « c'est la langue qui parle », « ça parle » en dehors du sujet, et la conception pragmatique de type gricéen, dans laquelle c'est le sujet intentionnel qui parle, qui sait précisément ce qu'il veut dire. Je me situe ainsi entre activité et passivité par rapport au

---

<sup>122</sup> C'est sans doute Paul Ricœur qui rend le mieux hommage à la linguistique de Benveniste, comme dépassement des apories de Saussure, avec l'ouverture de la linguistique sur l'extérieur. On trouvera ci-dessous un fragment d'entretien entre Ricœur et Benveniste (*Problèmes de linguistique générale*, tome II, op. cit., p. 236-7) : « La distinction du sémiotique et du sémantique est d'une fécondité philosophique considérable ; elle permet de reprendre la discussion sur le problème fondamental de la clôture de l'univers linguistique. La linguistique s'est conquise précisément en proclamant cette clôture et en l'instituant, en séparant par conséquent la constitution interne du système des signes dans la langue de la prise du langage sur la réalité. Et du coup la linguistique a créé un paradoxe, à savoir que le signe disparaît dans sa fonction essentielle qui est de dire quelque chose. Or la double linguistique de M. Benveniste permet de reprendre le problème à nouveaux frais ; son concept de sémantique permet de rétablir une série de médiations entre le monde clos des signes, dans une sémiotique, et la prise que notre langage a sur le réel en tant que sémantique. Cette distinction du sémiotique et du sémantique va beaucoup plus loin que la dichotomie saussurienne de la langue et de la parole. M. Benveniste retrouve ainsi le problème déjà aperçu par Meillet lorsqu'il distinguait l'immanence et la transcendance de la langue, c'est-à-dire les rapports internes à la langue et son dépassement vers quelque chose d'autre. La double linguistique de M. Benveniste permet de comprendre que le langage se constitue dans la clôture du monde des signes et pourtant se dépasse vers ce qu'ils disent. En même temps que la visée de réalité au niveau de la phrase, M. Benveniste permet de résoudre un second problème, celui de l'instance du sujet à son propre langage par le moyen du nom propre, des pronoms, des démonstratifs, etc. [...] Ce n'est pas seulement le mot qui peut être abordé du point de vue sémiotique et du point de vue sémantique, mais aussi la phrase. Accepteriez-vous de parler d'une sémiotique et d'une sémantique de la phrase ? »

Réponse de Benveniste : « Je ne pense pas que la phrase puisse trouver place dans le sémiotique. »

<sup>123</sup> *Problèmes de linguistique générale*, tome II, op. cit., p. 229.

langage. Sans doute la langue parle-t-elle plus que le sujet ne la parle : la langue est en effet toujours déjà là, mais cela n'anéantit pas la marge de manœuvre du sujet intentionnel pour autant. Le sujet, même considéré comme collectif et déterminé par diverses contraintes plus ou moins conscientes, peut être animé d'intention. Je partage en cela la position de Catherine Kerbrat-Orrecchioni, qui ne peut se résoudre à évacuer totalement la notion de sujet intentionnel<sup>124</sup>. Aussi, sous des dehors scientifiques, certaines approches très formalistes me semblent un peu réductrices car elles ne tiennent pas compte de la liberté relative du sujet par rapport à la langue ; elles ne tiennent pas compte non plus de la liberté de la langue elle-même, qui prolifère à travers le sujet dans certaines pathologies, par rapport à l'histoire de celui-ci. Le langage est duel, à la fois formel et traversé par des enjeux subjectifs. Il n'est jamais désincarné. C'est la raison pour laquelle l'on peut avoir quelques réserves à l'égard de certaines approches énonciatives très formalistes comme celle défendue par Dominique Maingueneau<sup>125</sup> et Michel Pécheux<sup>126</sup>, qui se caractérisent à mes yeux par la trop faible prise en considération du sujet intentionnel, voire la méfiance à l'égard de ce dernier<sup>127</sup>, origine de certains choix explicites et source du sens<sup>128</sup>. On retrouve dans leur démarche les fondements formalistes de l'approche culiolienne : la TOE n'est pas centrée sur le sujet parlant, comme pourrait le laisser croire le titre quelque peu trompeur d'un ouvrage diffusant cette théorie (*Introduction to a Linguistic Grammar of English. An utterer-centered approach*<sup>129</sup>). C'est la linguistique pragmatique qui met au

---

<sup>124</sup> 1980. *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Paris : Armand Colin, p. 182-3. « Nous avons donc tenté de montrer précédemment qu'il était à plus d'un titre légitime de maintenir le concept d'un « sujet d'énonciation » doté d'une certaine individualité ; mais qu'au lieu de l'envisager dans ce qu'il a d'individuel, et dans la relative liberté qui lui est laissée de ses décisions langagières, on pouvait tout aussi bien le considérer comme un produit collectif et déterminé. Ainsi, les notions de « projet » et d'« intention » signifiante ne sont peut-être pas aussi aisément évacuables que le prétendent certains. »

<sup>125</sup> 1976. *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*. Paris : Hachette, p. 100.

<sup>126</sup> 1969. *Analyse automatique du discours*. Paris : Dunod.

<sup>127</sup> Voir Catherine Kerbrat, *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, op. cit., p. 179.

<sup>128</sup> Pour Maingueneau et Pécheux, « l'énonciation ne doit pas déboucher sur une prise de possession du monde et de la langue par la subjectivité. Autrement dit, l'énonciation ne doit pas amener à poser que le sujet est « à la source du sens » (M. Pécheux), sorte de point originel fixe qui orienterait les significations, et serait porteur d'« intentions », de choix explicites ». Voir Catherine Kerbrat, *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, op. cit., p. 179.

<sup>129</sup> 1992. Janine Bouscaren, Jean Chuquet et Laurent Danon-Boileau. Translated and adapted by Ronald Flinham and Janine Bouscaren. Paris : Ophrys.

centre le sujet. Une position médiane me semble donc souhaitable, entre liberté du sujet et aliénation par rapport au langage, entre l'étude du caractère construit des marqueurs de repérages et la présence d'un sujet doué d'intention. En fait, une linguistique vivante, plus complète, consiste à la fois à considérer qu'un énoncé est le produit d'un sens qu'un locuteur voulait communiquer, et que l'effet produit sur l'autre, nécessairement non maîtrisable, est la preuve que la langue devient autre par rapport à soi, acquiert une certaine autonomie. Dès lors qu'une phrase est énoncée et que le sens que l'on voulait communiquer n'est pas reçu comme tel, la langue parle. C'est dans sa réception qu'elle est autonome, non maîtrisable<sup>130</sup>. C'est la raison pour laquelle je rejoins la démarche théorique de Jean-Jacques Lecercle, telle qu'elle est exposée dans *La violence du langage* : c'est bien en termes de compromis freudien qu'il faut analyser la langue ou le langage, entre « c'est moi, le locuteur, qui parle » et « c'est la langue qui parle ».

Tout comme dans le rêve où le sens littéral est en décalage avec le sens profond, la langue peut parler. Il y a d'ailleurs dans les écrits de Freud des réflexions qui nous renseignent sur le fonctionnement du langage, même si Freud ne parle pas du langage ordinaire mais de la rhétorique onirique. Le rêve parle, il existe un langage de l'inconscient, auquel on peut trouver un sens très éloigné du sens littéral. C'est ce que décrit Benveniste dans un article consacré notamment à la psychanalyse freudienne, dans lequel il montre que le sens profond d'un texte écrit peut très bien être opposé à ce que les mots ont l'air de signifier :

C'est ainsi qu'opère la signification à l'intérieur du rêve. De même, un discours qui essaie de vous émouvoir peut vous pousser à une certaine conduite sans

---

<sup>130</sup> Jean-Jacques Lecercle expose ainsi cette problématique (*La violence du langage*, op. cit., p. 6) : « Pour le linguiste, le texte est l'expression d'un sens que le locuteur originel *voulait communiquer*. [...] De ce point de vue, il n'est pas douteux que c'est le *locuteur qui parle*, qu'il est maître du code de la langue, et contrôle le message qu'il produit. Mais l'échec du linguiste crée des doutes sur la maîtrise du locuteur. Le contenu affectif n'est pas toujours conscient, sa transmission pas toujours délibérée [...]. De ce point de vue, [...] la langue n'est plus simple instrument, elle semble avoir pris son indépendance. *C'est la langue qui parle*. [...] Elle prolifère de façon apparemment chaotique, parfois violente. »

jamais la prôner. Vous avez là de la rhétorique, c'est-à-dire un sens second, différent du sens littéral et agissant sur l'affectivité.<sup>131</sup>

Ma conception du langage est donc à la fois irénique et agonistique. Ou plutôt, je dirais que, sur fond d'*agon*, de bataille verbale, le langage peut être irénique. Le langage ne sert pas à communiquer, à informer mais il peut parfois informer et servir à communiquer. Suivant les circonstances, les sujets et leur rapport au langage, l'une ou l'autre de ces fonctions domine, mais si la langue peut être irénique sur fond d'*agon*, elle peut être autre chose aussi, en tenant compte du *reste* qui la constitue. En somme, « la langue est tout à la fois autonome et non autonome, gouvernée par des règles et hors loi, arbitraire et motivée, stable et corrompue »<sup>132</sup>. C'est le lieu même de la dualité radicale, qui ne peut que générer débats et conflits.

## VI. DU BILAN AUX PERSPECTIVES DE RECHERCHE

Agir en toute rencontre

de manière à n'être étranger à rien.<sup>133</sup>

A partir de la position théorique exposée ci-dessus, je me dirige à présent vers l'analyse stylistique de textes envisagés dans leur cohérence interne. Plutôt que de comparer des extraits d'œuvres différentes entre eux, j'aimerais m'orienter vers l'analyse d'œuvres dans leur ensemble de façon à mettre au jour les spécificités stylistiques d'une écriture. Plus précisément, j'aimerais me consacrer à l'étude de *l'écriture féminine*, qui me semble offrir un corpus foisonnant, s'agissant du discours indirect et de ses détournements. Le style de Katherine Mansfield par exemple me semble assez remarquable à cet égard, notamment

---

<sup>131</sup> « Ce langage qui fait l'histoire ». *Problèmes de linguistique générale*, tome II, op. cit., p. 36. Voir également son célèbre article : « Remarques sur la fonction du langage dans la découverte freudienne ». *Problèmes de linguistique générale*, tome I, op. cit., 75-87.

<sup>132</sup> Jean-Jacques Lecercle, *La violence du langage*, op. cit., p. 60.

quant à la question de la liberté et de l'aliénation, telles que le DIL pragmatique est à même de les exprimer. Mais le discours indirect n'est-il pas le propre du féminin ? Quel est ce rapport au langage typiquement féminin qui serait de l'ordre de l'*indirection* ? Voilà à un autre niveau une question que j'aimerais approfondir. J'aimerais également, comme je l'ai annoncé plus haut, proposer une analyse du DR dans une perspective diachronique, notamment à partir de textes de fiction comme *A Journal of the Plague Year* et *Tom Jones*.

J'entends donc poursuivre mes recherches sur la voie du langage appréhendé à travers la littérature, car ce qui m'intéresse dans cette démarche, c'est d'une part l'expérience de l'altérité qu'elle procure et d'autre part les disjonctions que la construction d'un univers fictif fait apparaître, rendant nécessaire de poser, à côté d'une grammaire du discours, une grammaire du récit, correspondant à deux langues ayant chacune leurs spécificités. Je souhaiterais enfin, de façon plus marginale, me consacrer à l'étude d'autres formes de DR, comme par exemple le discours indirect implicite, que je crois reconnaître dans certaines propositions adverbiales qui reposent sur un préconstruit. J'ai notamment commencé à rédiger un article sur les propositions concessives, envisagées comme reprenant systématiquement un déjà dit, une relation préconstruite généralement verbalisée.

Linguistique et altérité : voilà une combinaison de signifiants qui peut paraître inhabituelle. C'est pourtant dans cette direction que je souhaite conduire mes étudiants. C'est cette expérience de l'autre à travers la littérature, à travers les théories linguistiques, que j'aimerais faire partager. C'est la prise en compte du point de vue de l'autre comme trace de son rapport au langage qui me semble de nature à générer une forme de *modération* chez les étudiants, à la fois dans l'attitude et dans l'exposition. Les querelles d'école me paraissent une perte de temps. Il y a plusieurs linguistiques, donc plusieurs manières de les pratiquer. Il faut sortir de la pensée binaire pour pouvoir faire l'expérience de l'altérité, de la

---

<sup>133</sup> Jean-Claude Milner, à propos de la position théorique de Jakobson. *Le périple structural*, op. cit., p. 137.

différence sans jugement de valeur, pour reprendre les termes de Todorov.<sup>134</sup> L'expérience de l'altérité est possible à travers la linguistique, pour peu que cette dernière s'incarne dans de l'humain. C'est pourquoi j'aimerais accompagner les étudiants qui me seront confiés sur la voie d'une plus grande prise en compte du lecteur dans l'exposition des faits. Il convient selon moi de se méfier des discours opaques, jargonnants, obligeant le lecteur à faire un tel effort de déchiffrage que l'entreprise devient assez vite décourageante et hors de sa portée. Or la linguistique (ou une certaine linguistique) souffre de ce que Jean-Jacques Lecercle appelle « la jargonophasie chronique » du linguiste, qui rend son discours hermétique et auto-centré. L'on peut être très précis, comme l'était Benveniste, sans verser dans le jargon inutile. Ce dernier suscite chez moi une certaine réticence car il dissimule de mon point de vue une conception des échanges humains fondée sur un rapport de domination. Il ne permet pas de placer l'autre (le récepteur) à égalité : il l'infériorise de fait, en l'obligeant à entrer dans un système dont il ne peut que se sentir exclu. Or la clarté dans l'expression est selon moi une question fondamentale<sup>135</sup>, même s'il n'est pas toujours aisé d'y parvenir.

D'un point de vue méthodologique, j'aimerais amener mes étudiants vers *l'observation sereine des faits*, permettant une utilisation adéquate de l'instrument théorique, de l'appareil métalinguistique. La méthode ne saurait se substituer à l'objet d'étude, à l'observation des phénomènes, comme on le constate encore trop souvent. Ce n'est pas l'instrument qui est à blâmer, mais l'usage qui en est fait. Ce que j'aimerais enfin et surtout, à travers la linguistique textuelle, c'est *ancrer la linguistique dans le vécu* : faire en sorte que les étudiants y trouvent suffisamment de sens pour que les projections identificatoires qui sous-tendent le désir d'écrire puissent trouver ici un point de fixation. Sans doute la pragmatique est-elle le domaine le plus propice à la mise en œuvre de ce projet. Mais pas seulement. Je milite en faveur d'une linguistique décloisonnée car tout

---

<sup>134</sup> *Devoirs et délices*, op. cit., p. 341.

<sup>135</sup> Todorov en fait une question d'éthique (*Devoirs et délices*, op. cit., p. 85) : « la clarté maximale dans l'expression est une question d'éthique, de respect pour celui à qui je m'adresse : c'est ainsi que

ce qui touche au langage intéresse le linguiste. Il n'y a donc aucune raison de dresser des barrières entre des domaines qui se rejoignent par le langage. Si l'objet de la poétique, c'est de répondre à la question *qu'est-ce qui fait d'un message verbal une œuvre d'art ?*<sup>136</sup>, linguistique, esthétique et littérature peuvent et doivent échanger. Pour Benedetto Croce<sup>137</sup> d'ailleurs, la philosophie du langage et la philosophie de l'art sont une seule et même chose.

Mais d'une manière générale, ce qui me tient sans doute le plus à cœur d'un point de vue méthodologique (et peut-être philosophique), c'est l'intégration à une démarche analytique de cette dimension non totalement maîtrisable du langage, de cette part qui ne cesse de se dire à l'insu du sujet, obligeant ainsi la linguistique à se transformer, à repousser ses limites, de manière à donner une vision plus complète de la langue sous tous ses aspects, à travers l'ensemble des fonctionnements signifiants. La prise en compte de cette dimension du langage « refoulée » par le formalisme, en relation avec la prise en considération d'autres modes de signification, devraient permettre d'adopter une posture certes moins assurée mais plus juste face au langage dans sa complexité. Si la linguistique doit le plus possible rendre compte de la langue dans la diversité des pratiques signifiantes, la linguistique, qui touche à l'humain, ne pourra jamais de ce fait acquérir un statut *totalem*ent scientifique, aussi systématique que puisse paraître la langue et aussi nécessaires que soient les approches formalistes. Ceci ne constitue pas pour autant un encouragement à l'abandon de toute démarche scientifique. Au contraire, c'est la prise en compte de cette faille de la linguistique qui en fait tout l'intérêt, qui la rend à la fois fascinante et porteuse d'espoir. Au fond, cette faille de la linguistique, cette dimension humaine caractérisée par le manque, n'est-elle pas ce qui génère le désir d'écrire à son sujet? La faille de la linguistique créatrice de ce désir d'écriture n'est-elle pas le miroir du langage lui-même, dont l'existence serait née d'un manque à combler? L'écriture d'un texte,

---

je le mets sur le même plan que moi, que je lui permets de répondre et donc de devenir sujet de la parole au même titre que moi. [...] Le culte de l'obscurité, très peu pour moi. »

<sup>136</sup> Jakobson, *Essais de linguistique générale*, op. cit., p. 210.

<sup>137</sup> 1904. *L'esthétique comme science de l'expression et linguistique générale*. Paris : Éditions de Minuit, chapitre XVIII. Cité dans l'article de V. N. Voloshinov, [1929] 1981. « Les frontières entre poétique et linguistique ». *Le principe dialogique*. Paris : Éditions du Seuil, 243-287, p. 244.

qu'il soit ou non de nature linguistique permettrait alors, dans les termes d'André Green<sup>138</sup>, de dialoguer avec l'absent, de symboliser la fêlure sous-jacente à tout acte d'écriture. Mais je ne prétends pas ici statuer sur les motivations qui soutiennent l'acte d'écriture, et encore moins sur les raisons de l'existence du langage. Ceci restera à l'état de résidu inexpliqué. La linguistique est une manière de penser le langage, de symboliser le symbolique, de parler du manque. Mais l'on peut avoir l'esprit scientifique sans pour autant mettre entre parenthèses le sujet à l'intérieur de l'objet, sans couper le système du réel. La linguistique ne peut être un pur savoir libéré de toute subjectivité. Mais alors au fond la linguistique, qu'est-ce que c'est ? La réponse n'est pas aisée. N'est-elle pas à l'image du langage, c'est-à-dire la voie d'accès vers un objet qui n'a pas encore livré tous ses secrets ? Cette voie d'accès constitue-t-elle un autre langage ? La linguistique et le langage seraient-ils alors deux inconnus ?<sup>139</sup>

---

<sup>138</sup> « Le double et l'absent ». *La déliaison. Anthropologie, psychanalyse et littérature*, op. cit.

<sup>139</sup> Voir Julia Kristeva, *Le langage, cet inconnu. Une initiation à la linguistique*, op. cit., p. 327.



## EN GUISE DE CONCLUSION

Il n'est pas aisé de retracer la cohérence de plusieurs années de travail. Ce que j'ai essayé de faire, c'est d'abord de situer mes différents travaux les uns par rapport aux autres, en fonction d'une ligne directrice théorique, qui s'est affinée au fil des années. La rédaction elle-même m'a permis d'envisager chaque projet dans le contexte des autres, de mettre au jour les principales articulations. Me suis-je suffisamment mise à l'écart en tant que sujet ? J'espère ne pas avoir transformé en nécessité ce qui au départ n'était peut-être que hasard. En retraçant mon parcours, je lui ai donné une forme, j'ai tenté de trouver un sens à chacune de mes démarches théoriques. Ce faisant, je n'ai guère laissé de place au reste. Mais c'est la règle du jeu. Ici, peu de place pour le chaos, ou du moins je l'espère. Je me suis livrée à l'exercice du sujet intentionnel et motivé, le plus libre possible sur fond de normes universitaires. Ai-je en cela corroboré ou détruit l'idée que c'est la langue qui parle, pour privilégier l'idée que c'est le locuteur qui parle ? Cet épilogue métatextuel, bien entendu, offrira quelques éléments de réponse. A moins que mon lecteur ne l'entende autrement : auquel cas, mon discours aura acquis une certaine autonomie, il m'aura échappé, sera devenu autre à mes yeux. Mais j'entends déjà que l'on me répond : cette partie de son discours qu'est la réception et que l'on ne peut contrôler, au fond c'est peut-être cela, aussi, le *reste*.

## BIBLIOGRAPHIE

On trouvera ci-dessous les textes et ouvrages consultés lors de la rédaction de ce rapport de synthèse.

### I. TEXTES DE FICTION

CHOPIN, Kate. [1899] 1976. M. Culley (ed). A Norton Critical Edition. New-York : W. W. Norton & Company.

DEFOE, Daniel. [1722] 1966. *A Journal of the Plague Year. 1722*. London : Dent.

DICKENS, Charles. [1860-1] 1965. *Great Expectations*. Harmondsworth : Penguin Books.

DRABBLE, Margaret. 1987. *The Radiant Way*. London : Penguin Books.

CONAN DOYLE, Sir Arthur. [1902] 1974. *The Hound of the Baskervilles*. London : Pan Books.

FORSTER, Edward Morgan. [1908] 1987. *A Room with a View*. London : Book Club Associates.

FOWLES, John. [1969] 1996. *The French Lieutenant's Woman*. London : Vintage.

LEE, Harper. [1960] 1974. *To Kill a Mockingbird*. London : Pan Books.

LODGE, David. [1988]. 1989. *Nice Work*. London : Penguin Books.

MAUGHAM, Somerset. 1940. « The Treasure ». *A Mixture as Before*. London : Everyman's Library.

MORRISON, Toni. 1988. *Beloved*. New-York : Plume.

ROWLING, J. K. 1997. *Harry Potter and the Philosopher's Stone*. Dorchester : Bloomsbury.

WILDE, Oscar. [1891] 1986. *The Picture of Dorian Gray*. London : Marshall Cavendish Partworks.

WOOLF, Virginia. [1818] 1921. « The Haunted House ». *Monday or Tuesday*. London : The Hogarth Press.

—., [1925] 1947. *Mrs Dalloway*. London : The Albatross.

—., [1927] 1964. *To the Lighthouse*. London : Penguin.

## II. OUVRAGES ET ARTICLES DE REFERENCE

AUSTIN, J. L. [1962], 1984. *How To Do Things With Words*. 2nd ed. Ed. by J. O. Urmson and Marina Sbisa. Oxford : Oxford University Press.

AUTHIER, Jacqueline. 1978. « Les formes du discours rapporté ». *DRLAV* 17 : 1-87.

—., 1979. « Problèmes posés par le traitement du discours rapporté dans une grammaire de phrase ». *Linguisticae Investigationes* III : 2. 221-228.

—., 1982. « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours ». *DRLAV* 26 : 98-110.

- , 1984. « Hétérogénéité(s) énonciative(s) ». *Langages* 73 : 98-111.
- , 1992. « Les non-coïncidences du dire et leur représentation méta-énonciative. Etude linguistique et discursive de la modalisation autonymique ». Thèse de Doctorat d'Etat. Université de Paris VIII Saint Denis.
- ., 1995. *Ces mots qui ne vont pas de soi : boucles réflexives et non-coïncidence du dire*. 2 tomes. Paris : Larousse.
- ., 1998. « Enonciation, méta-énonciation. Hétérogénéités énonciatives et problématiques du sujet », *Les sujets et leurs discours, Enonciation et interaction*. Robert Vion (Éd). Aix : Publications de l'Université de Provence. 64-79.
- , 2001. « Psychanalyse et champ linguistique de l'énonciation : parcours dans la méta-énonciation ». *Linguistique et psychanalyse*. Michel Arrivé et Claudine Normand (éds). Coll. « Explorations Psychanalytiques ». Paris : In Press Éditions.

BACHELARD, Gaston. [1938] 1977. *La formation de l'esprit scientifique*. Paris : Vrin.

BAKHTINE, Mikhail. [1929] 1977. *Marxisme et philosophie du langage*. Trad. Marina Yaguello. Paris : Éditions de Minuit.

—., [1924] 1978. *Esthétique et théorie du roman*. Trad. D. Olivier. Paris : Tel Gallimard.

—., 1981. *The Dialogic Imagination. Four Essays by M. M. Bakhtin*. Trans. Caryl Emerson and Michael Holquist. Michael Holquist (ed). The U.S.A : The University of Texas Press.

BALLY, Charles. 1912. "Le style indirect libre en français moderne". *Germanisch-Romanische Monatschrift* 4 : 549-556 et 597-606.

—, 1930 "Antiphrase et style indirect". *A Grammatical Miscellany Offered to Otto Jespersen*. Copenhagen. 331-340.

BANFIELD, Ann. 1973. « Narrative Style and the Grammar of Direct and Indirect Speech ». *Foundations of Language* 10 : 1-39.

—., 1982. *Unspeakable Sentences*. Boston & London : Routledge & Kegan Paul.

—., [1982] 1995. *Phrases sans Parole*. Trad. Cyril Veken. Paris : Le Seuil.

BARTHES, Roland. [1966] 1981. « Introduction à l'analyse structurale des récits ». *Communications*, 8. *L'analyse structurale du récit*. Coll. Points. Paris : Éditions du Seuil.

BARTHES, Roland et al. 1982. *Littérature et réalité*. Paris : Inédit Points Seuil.

BENVENISTE, Emile. 1966. *Problèmes de linguistique générale*. Paris : Gallimard.

—. 1974. *Problèmes de linguistique générale 2*. Paris : Gallimard.

BERNARD, Claude. [1952] 1984. *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*. Paris : Flammarion.

BERRENDONNER, Alain. 1981. *Éléments de pragmatique linguistique*. Paris : Éditions de Minuit.

BLANCHÉ, R. 1957. *Introduction à la logique contemporaine*. Paris : A. Colin.

BOLINGER, Dwight. 1972 . *That's that*. The Hague : Mouton.

BOUSCAREN, Jacqueline et Laurent DANON-BOILEAU. 1984. « Pour en finir avec Procuste ». *Langages* 73. 57-73.

—. & al. 1987. *Grammaire et textes anglais. Guide pour l'analyse linguistique*. Paris : Ophrys.

—. & al. 1992. *Introduction to a Linguistic Grammar of English. An utterer-centered approach*. Translated and adapted by Ronald Flinham and Janine Bouscaren. Paris : Ophrys.

CHOMSKY, Noam. 1965. *Aspects of the Theory of Syntax*. Cambridge, Massachusetts : The M.I.T Press.

COHN, Dorrit. 1978. *Transparent Minds. Narrative Modes for Presenting Consciousness in Fiction*. Princeton : Princeton University Press.

—., [1978] 1981. *La transparence intérieure*. Trad. Alain Bony. Paris : Éditions du Seuil.

COTTE, Pierre. & al. 1993. *Les théories de la grammaire anglaise en France*. Paris : Hachette Supérieur.

COTTE, Pierre. 1983. « To opérateur de dévirtualisation ». *Modèles linguistiques*, IV, 2.

—., 1996. *L'explication grammaticale de textes anglais*. Paris : P.U.F.

COUTURIER, Maurice. 1995. *La Figure de l'auteur*. Paris : Editions du Seuil.

CULIOLI, Antoine. 1990. *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*. Tome I. Paris : Ophrys, coll. « L'homme dans la langue ».

—. 1995. « Qu'est-ce qu'un problème en linguistique ? Études de quelques cas. » *Cahiers de l'ILSL, n°6. Fondements de la recherche linguistique : perspectives épistémologiques*. Lausanne : Institut de Linguistique et des Sciences du Langage.

DANON-BOILEAU, Laurent. 1982. *Produire le fictif*. Paris : Klincksieck.

—. 1987. *Énonciation et référence*. Paris : Ophrys.

DELEUZE, Gilles et Félix GUATTARI. 1980. *Mille plateaux*. Paris : Minuit.

DE MATTIA, Monique. 1995. « Pour une Approche énonciative du discours indirect en anglais contemporain ». *Annales du Monde Anglophone*, 2. Aix : Publication de l'I.R.M.A., Université de Provence. 115-135.

—., 1997. « A Propos de *that* et des frontières du discours indirect ». *SIGMA-ANGLOPHONIA*, 2. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail. 55-84.

—., 2000. *Le discours indirect en anglais contemporain. Approche énonciative*. Aix : Publications de l'Université de Provence.

—., 2001. « Mrs Dalloway ou l'instabilité du discours rapporté ». *De la syntaxe à la narratologie énonciative*. Mélanges offerts à René Rivara. Monique De Mattia et André Joly (éds). Paris : Ophrys.

—., 2004. « Discours indirect libre et *effet* de Discours indirect libre. Essai de formalisation énonciative ». *Stylistique et énonciation : le cas du discours indirect libre*. Numéro spécial du *Bulletin de la Société de Stylistique Anglaise*. Gilles Mathis, Monique De Mattia et Claire Pégon (éds). Nanterre : Atelier de Reprographie intégré.

—., 2004. « A propos de la construction transitive du verbe *cease* à partir d'un corpus littéraire ». *Bulletin de la Société de Stylistique Anglaise n° 24*. 117-137.

—., 2004. « A propos des verbes factifs et du discours indirect libre ou enchâssé en contexte de récit. » *SIGMA-ANGLOPHONIA 14*. Nanterre : Presses Universitaires de Paris X-Nanterre.

—., 2005. « Le monologue intérieur : parcours entre narratologie et linguistique ». *Bulletin de la Société de Stylistique Anglaise n°25*. (A paraître)

DERRIDA, Jacques. 1967. *L'écriture et la différence*. Paris : Points Seuil.

DUCROT, Oswald. 1977. « Note sur la présupposition et le sens littéral », postface à Paul Henry. *Le mauvais outil. Langue, sujet et discours*. Paris : Klincksieck. 171-203.

—. 1977. « De Saussure à la philosophie du langage ». Introduction à l'ouvrage de John Searle. *Sens et expression : études de la théorie des actes de langage*. Trad. Joëlle Proust. Paris : Éditions de Minuit.

DUCROT, Oswald. & al. 1984. *Le dire et le dit*. Paris : Éditions de Minuit.

DUCROT, Oswald. & Tzvetan TODOROV. 1972. *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris : Éditions du Seuil.

DOR, Joël. *Introduction à la lecture de Lacan*. Paris : Denoël, 1985.

ECO, Umberto. [1968] 1972. *La structure absente. Introduction à la recherche sémiotique*. Paris : Mercure de France.

—., [1979] 1985. *Lector in Fabula. Le rôle du lecteur ou la coopération interprétative dans les textes narratifs*. Trad. Myriem Bouzaher. Paris : Grasset.

—., [2002] 2003. *De la littérature*. Trad. Myriem Bouzaher. Paris : Grasset.

FAUCONNIER, Gilles. 1984. *Espaces mentaux*. Paris : Éditions de Minuit.

FLUDERNIK, Monika. 1993. *The Fictions of Language and the Languages of Fiction*. London : Routledge.

FERAUD, Georges & Michel PEYRAT, René RIVARA, Jacques ROGGERO. 1972. *Leçons de grammaire transformationnelle de l'anglais*. Gap : Ophrys.



FUCHS, Catherine. 1984. "Le sujet dans la théorie énonciative de Culioli : quelques repères". *DRLAV* 30 : 45-53.

—. 1994. *Paraphrase et énonciation*. Paris : Ophrys.

GARDES-TAMINE, Joëlle. [1992] 2001. *La stylistique*. Paris : Armand Colin.

GENETTE, Gérard. 1972. *Figures III*. Paris : Éditions du Seuil.

—., 1983. *Nouveau discours du récit*. Paris : Éditions du Seuil.

—., 1999. *Figures IV*. Paris : Éditions du Seuil.

GILBERT, Eric. 1993. « La théorie des opérations énonciatives d'Antoine Culioli ». in Pierre Cotte & al. *Les théories de la grammaire anglaise en France*. Paris : Hachette Supérieur. 63-96.

GIRARD, Geneviève. 1994. « Cease + to + V / stop + V + ing et la notion de 'sujet identique' ». *SIGMA* 16. Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence. 59-70.

GREEN, André. 1982. « Le double et l'absent ». *La déliaison. Anthropologie, psychanalyse et littérature*. Paris : Hachette, coll. « Pluriel ».

GREIMAS, Algirdas Julien & Joseph COURTÈS. 1979. *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, tome 1. Paris : Hachette Université.

GUILLEMIN-FLESCHER, Jacqueline. [1981] 1988. *Syntaxe comparée du français et de l'anglais. Problèmes de traduction*. Gap : Ophrys.

HJELMSLEV, Louis. [1959] 1988. *Études linguistiques*. Paris : Éditions de Minuit.

HUSSERL, Edmund. [1900] 1969. *Recherches logiques*. Tome 2. Paris : PUF.

JAKOBSON, Roman. 1963. *Essais de linguistique générale 1*. Traduit et préfacé par Nicolas Ruwet. Paris : les Éditions de Minuit.

—. [1970] 1973. *Essais de linguistique générale 2*. Paris : les Éditions de Minuit.

JOLY, André & Dairine O'KELLY. 1989. *L'analyse linguistique des textes anglais*. Paris : Nathan.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. 1980. *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Paris : A. Colin.

KIPARSKY, Paul & Carol. 1971. "Fact". *Semantics*. D.D. Steinberg & L.G. Jakobovits (eds). London : Cambridge University Press. 345-369.

KRISTEVA, Julia. 1981. *Le langage, cet inconnu. Une initiation à la linguistique*. Paris : Éditions du Seuil.

LARREYA, Paul. [1984] 1986. "Amalgames lexicaux et verbes de jugement en anglais". Travaux du *CIEREC*. Saint Étienne : Université de Saint Étienne. 79-94.

LECERCLE, Jean-Jacques. [1990] 1996. *La violence du langage*. Trad. Michèle Garlati. Paris : PUF.

—., 1997. « Combien coûte le premier pas ? Une théorie annonciative de l'incipit » . *L'incipit*. Poitiers : Publications de la licorne. 8-17.

—., 2002. « De la lutte des classes au style indirect libre » . *Etudes anglaises n°3*. Paris : Didier. 320-329.

LECERCLE, Jean-Jacques & Ronald SHUSTERMAN. 2002. *L'emprise des signes. Débat sur l'expérience littéraire*. Paris : Éditions du Seuil.

LEVINSON, S. C. 1983. *Pragmatics*. Cambridge : Cambridge University Press.

LIPS, Marguerite. 1926. « Le style indirect libre ». Thèse de l'Université de Genève.

MAINGUENEAU, Dominique. 1976. *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*. Paris : Hachette.

MATHIS, Gilles. 2004. *Stylistique et énonciation : le cas du discours indirect libre*. Numéro spécial du *Bulletin de la Société de Stylistique Anglaise*. Gilles Mathis, Monique De Mattia et Claire Pégon (éds). Nanterre : Atelier de Reprographie intégré.

MILNER, Jean-Claude. 2002. *Le périple structural. Figures et paradigme*. Paris : Éditions du Seuil.

MOESCHLER, Jacques & Anne REBOUL. 1994. *Dictionnaire Encyclopédique de Pragmatique*. Paris : Éditions du Seuil.

PECHEUX, Michel. 1969. *Analyse automatique du discours*. Paris : Dunod.

PÉGON, Claire. 2004. *L'art de la fugue chez Kazuo Ishiguro*. Coll. « Littératures Interlangues ». Toulouse : Presses Universitaires du Mirail.

QUINE, W.V.O. 1960. *Word and Object*. Cambridge, Massachusetts : The M.I.T Press.

—. 1964. *From a Logical Point of View*. Cambridge, Massachusetts : Harvard University Press.

RÉCANATI, François. 1979. *La transparence et l'énonciation*. Paris : Éditions du Seuil.

—. 1981. *Les énoncés performatifs*. Paris : Éditions de Minuit.

—. 1984. "Remarques sur les verbes parenthétiques". *De la syntaxe à la pragmatique*. P. Attal & C. Muller (éds). Amsterdam : J. Benjamins. 319-352.

RIVARA, René. 2000. *La langue du récit*. Paris : L'Harmattan.

SAUSSURE, Ferdinand de. [1916] 1972. *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot.

SEARLE, John. 1979. *Speech Acts*. Cambridge : Cambridge University Press.

SIMONIN, Jenny. 1975. "Pour une typologie des discours". *Langue, discours et société : pour É. Benveniste*. J. Kristeva, J.-C. Milner, N. Ruwet (éds). Paris : Éditions du Seuil. 85-121.

—. 1984. "De la nécessité de distinguer énonciateur et locuteur dans une théorie de l'énonciation". *DRLAV* 30 : 55-62.

TODOROV, Tzvetan. 1981. *Le principe dialogique*. Paris : Éditions du Seuil.

—., 2002. *Devoirs et délices. Une vie de passeur*. Paris : Le Seuil.

URMSON, J. O. 1963. "Parenthetical Verbs". *Philosophy and Ordinary Language*. C. Caton (ed.). Urbana : University of Illinois Press. 220-246.

VOLOSHINOV, V. N. [1929] 1981. « Les frontières entre poétique et linguistique ». *Le principe dialogique*. Paris : Éditions du Seuil. 243-287.



## TABLE DES MATIÈRES

**REMERCIEMENTS**

**AVANT-PROPOS**

**DOCUMENT DE SYNTHÈSE**

**INTRODUCTION : ORIENTATION THÉORIQUE GÉNÉRALE**

**I. DE LA GRAMMAIRE GÉNÉRATIVE A L'ÉNONCIATION**

**II. ENTRE *THÉORIE DES OPÉRATIONS ÉNONCIATIVES* ET PRAGMATIQUE LINGUISTIQUE**

**III. DE L'INSTABILITE DU SIGNIFIANT. VERS LA THÉORIE DU *RESTE***

III.1. *Mrs Dalloway* ou la méfiance de la forme signifiante

III.2. La fiction comme univers référentiel autonome : l'exemple des verbes « factifs »

III.3. Le marquage linguistique du point de vue : le cas de *cease*. Vers la défaisabilité de la règle

**IV. LA THÉORIE DU *RESTE***

IV.1. Le DIL comme *reste* de la syntaxe. Entre fixité et mobilité

IV.2. Prolongement de la théorie du *reste* : le cas du monologue intérieur. Réflexion sur les catégories

**V. POUR UNE LINGUISTIQUE NON STRICTEMENT SAUSSURIENNE**

**VI. DU BILAN AUX PERSPECTIVES DE RECHERCHE**

**EN GUISE DE CONCLUSION**

**BIBLIOGRAPHIE**



